

PERN

Bulletin municipal 2018

Le PLUI est lancé

**Pyrale et frelon
asiatique**

**Déchets ménagers :
Taxe incitative**

Dossier école

SOMMAIRE 2018

2 Editorial

3 Le paysage communal

*L'équipe municipale
Horaires Mairie
Etat civil
Evolution de la population
Permis de construire
Artisans, entreprises et commerçants
Ça bouge à la CCQB !
Pern, commune attractive
Le PLUI est lancé
A noter ...*

8 Points d'actualité

*L'ambrosie se répand en Quercy Blanc
Compteurs Linky
Internet haut et très haut débit
Téléphonie mobile et 4G*

10 Informations municipales

*Recensement et JDC
GEMAPI : une nouvelle taxe
Retour à la semaine de 4 jours
Location Tennis
Locations salles municipales
Défense incendie : DECI
20 % de bio dans les cantines en 2020
Renouvellement du réseau d'eau
Instauration de zones de préemption*

16 Dossier Prédateurs

Pyrale et Frelon asiatique !

16 Déchets domestiques

*Odeurs de changements !
La tarification incitative
Quelques rappels
Incivilités encore et toujours
Déchetteries et horaires*

18 Budget municipal 2018

*Loi de finance 2019
Pression fiscale et subventions
Recettes de fonctionnement
Dépenses de fonctionnement
Subventions aux associations
Recettes d'investissements
Dépenses d'investissements*

23 Réalisations 2018

*Pern s'ouvre au monde
Alerter, prévenir, informer
Entretien voirie
Entretien du patrimoine
En bref, travaux divers*

25 Dossier Ecole

*Le mot des enseignants
Noël 2018
Modernisation de l'école*

28 Vie des Associations

*Amitié Internationale en Quercy
La Diane Pernoise
La boule Pernoise
Pique et Pousse en Quercy Blanc
Chemins en Quercy
Les Run'heureux
Football Club du Quercy Blanc
Crèche Farandole
Comité des fêtes*

41 Annonces et Divers Info



Chères pernoises, cher pernois,

Tempête ! C'est le premier mot qui me vient à l'esprit pour démarrer cet éditorial 2018. Encore un attentat. Le marché de Noël de Strasbourg endeuillé par une attaque terroriste. Des vies brisées, des familles anéanties. Mes pensées vont vers les victimes. Tempête sociale aussi. Revendications des gilets jaunes contre les injustices fiscales et sociales. Inquiétudes sur la croissance économique et la régression du chômage. Manifestations initialement non violentes, spontanées qui ont malheureusement très vite drainé casseurs et délinquants et conduit à d'inacceptables violences, destructions et atteintes aux symboles de la République.

En était-ce les prémices ? Dès le début 2018, les agriculteurs ont eu, eux aussi, à défendre leur cause. Des bureaucrates trouvant « trop vert » le Quercy Blanc, avaient décidé de le sortir de la liste des zones défavorisées. Vos élus les ont soutenus, défendus, sans pour autant cautionner les dégradations qui ont émaillé les manifestations. Ils ont aussi lutté et manifesté contre les suppressions de postes d'enseignants et les fermetures d'écoles. L'école, bien souvent le seul et vital service que bien des petites communes ait à offrir comme élément d'attractivité. Tous les politiques s'accordent pourtant à dire que la ruralité est une chance pour nos régions et pour la France. Nous attendons les actes. Pour l'instant nos communes sont fortement impactées par les baisses des dotations de l'État, tandis que la suppression de la taxe d'habitation compensée certes, mais pour combien de temps, est un vrai sujet d'inquiétude.

Tempête aussi chez les Maires et les élus. Le prestige de l'écharpe bleu-blanc-rouge ne serait-il plus qu'un mythe du passé ? Le souvenir d'une époque où les Maires et leur Conseil Municipal avaient en main les leviers nécessaires pour gérer, moderniser et développer leur commune. L'Occitanie, terre rurale par excellence est particulièrement touchée : 198 démissions de Maires depuis 2014. Un Maire sur deux ne se représentera pas en 2020. Les raisons sont nombreuses, très diverses bien sûr. Mais ici peut-être plus qu'ailleurs, la loi NOTRe de 2015 a fait mal en retirant toujours plus de compétences aux communes pour les transférer aux EPCI, en augmentant la taille et l'importance. Cette Influence grandissante des INTER-communalités les éloignent de plus en plus de leur concept initial pour les transformer en « SUPRA-communalités ».

Disparition programmée des communes ? Quelle erreur ce serait !! Ce serait négliger l'importance et le rôle de cet échelon administratif, le 1er niveau de la République, celui qui fonctionne le mieux : Aucun gaspillage d'argent, des investissements raisonnés en parfaite adéquation avec les territoires et au plus proche des populations. Un fort investissement largement bénévole des maires et des élus qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie pour servir leur commune et leurs habitants. Le coût pour la nation serait énorme si ce bénévolat devait disparaître.

Les Communes nouvelles, une solution ? Nos petites communes rurales ont une interdépendance existentielle et générationnelle. Elles sont fragiles, en témoignent l'épée de Damoclès suspendue sur nos écoles sans lesquelles une désertification rapide suivrait avec le renoncement de jeunes ménages à s'installer et des perspectives de développement stoppées net. Force est de constater que dans notre Communauté de Communes du Quercy Blanc, c'est la voie choisie par 19 communes sur 23. C'est une option qui ne peut pas être éludée, qui doit être étudiée. Il n'y a pas de règle universelle. Il

y a des problèmes à régler à priori ; Il y a des avantages et des inconvénients. Les uns et les autres sont à analyser et évaluer avec diligence et discernement pour pouvoir convaincre et faire adhérer à la voie qui semblera la meilleure les Conseils Municipaux, les associations et bien sûr les populations.

Je ne suis pas atteint par le « blues des maires ». Se lamenter ou se replier sur soi ne sont pas des options que je retienne. Je suis motivé, combatif, résolu à œuvrer de mon mieux pour notre commune. Mon enthousiasme, mon envie de me battre restent intacts. Les difficultés dopent mon énergie. « *Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent* » écrivait Victor Hugo

Construire l'avenir est une lutte quotidienne. Je continuerai, avec l'aide et le soutien de votre conseil municipal, une politique axée sur le développement de notre commune, son ancrage dans la modernité, sa capacité à évoluer dans notre monde actuel complexe, changeant, instable. Porter une vision d'avenir, cela passe par l'accueil de nouvelles populations, jeunes. Leur offrir la possibilité de se loger et de s'intégrer sur notre territoire. assurer la pérennité de notre école. Le travail à mener sur le PLUI en cours d'élaboration sera des plus importants. Pern a des atouts. Nous les jouerons.

C'est cette vision qui guide nos actions et nos investissements pour le futur de notre commune. Au-delà de l'entretien du patrimoine bâti, des logements, des églises, de la voirie, des espaces verts, des sentiers, nous investissons cette année pour une école moderne, intégrée, tournée vers l'avenir. Une opération d'un coût total de 2,8 k€ financé à 71% par l'Etat, la Région et le Département. L'occasion pour moi de remercier le Conseil Municipal qui s'est particulièrement investi depuis deux ans sur ce dossier. L'école encore avec la nécessité de gérer les voltes-faces des gouvernements successifs. Le retour à la semaine de 4 jours impacte notre personnel municipal avec des diminutions drastiques de leur temps de travail et des changements dans leurs missions.

L'avenir se bâtit aussi au présent sur les leçons du passé. C'était l'objet de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918. Porter la mémoire et la transmettre est aussi notre devoir. L'avenir, c'est encore communiquer, entre nous, mais aussi s'ouvrir au monde, montrer qu'on existe. La liste de diffusion mise en place et l'ouverture d'un site internet en sont l'expression. Notre avenir se construit enfin au présent par les actions de nos associations. Elles sont essentielles à une vie de village dynamique et fertile en liens sociaux. Feu de la St Jean, l'Art en chemin, fête des associations, vide-greniers, exposition sur la Grande Guerre, projection de courts métrages, organisation de randonnées. Bravo et merci aux organisateurs. Je salue la naissance des Run'heureux, une nouvelle association qui projette l'organisation d'un événement inter-communal avec pour catalyseur la course à pied et la randonnée. La 1^{ère} édition programmée pour septembre 2019 est une belle initiative sportive et solidaire.

Vouloir que notre commune se développe est une ambition assumée. Je ne redoute ni l'avenir, ni les changements. Je partage l'avis de celles et ceux qui aiment notre commune et qui pensent que pour qu'elle puisse continuer à vivre, il faut lui permettre d'évoluer, de s'enrichir, de se développer, de grandir.

En attendant le plaisir de vous rencontrer pour la traditionnelle cérémonie des vœux, je vous souhaite, au nom des personnels de la Mairie et du Conseil Municipal, tout le meilleur pour 2019, une nouvelle année faite d'amour, de réussite et de bonne santé.

Bernard MICHOT

LE PAYSAGE COMMUNAL

Equipe Municipale

Personnel de Mairie

Chantal Piécourt, Attachée Territoriale
Christine Rodolosse, Adjoint Technique Principal 1ere classe
Karine Sorre, Adjoint Technique Principal 1ere classe
Ingrid Martinez, Adjoint Technique 2^{ème} classe

Elus

Maire :

Bernard Michot

1^{er} Adjoint :

Huguette Depret, déléguée à l'enfance, à la vie associative et au tourisme

2^{ème} adjoint :

Didier Vayssières, délégué à la voirie communale, aux réseaux et au patrimoine bâti

Conseillers Municipaux :

Marie Claude Martinez
Karine Vidal-Piécourt
Christelle Guerret
Damien Trémolière
Alexandre Delpech
Jean-Luc Resseguier
Bernard Brugidou
Olivier Rames

Commissions Communales

1- Commission bâtiments communaux et aménagements

Michot Bernard, Vayssières Didier, Guerret Christelle, Brugidou Bernard, Vidal-Piécourt Karine, Resseguier Jean-Luc, Depret Huguette

2- Commission école, périscolaire et petite enfance

Michot Bernard, Depret Huguette, Guerret Christelle, Martinez Marie-Claude, Vidal-Piécourt Karine, Resseguier Jean-Luc, Brugidou Bernard

3- Commission solidarité, coordination sociales (personnes âgées, précarité, PMR)

Michot Bernard,

4- Commission environnement, cadre de vie, économie locale, agriculture

Michot Bernard, Vayssières Didier, Delpech Alexandre, Rames Olivier, Guerret Christelle, Tremolière Damien

5- Commission information et communication

Michot Bernard

6- Commission événementiel, culture et tourisme

Michot Bernard, Delpech Alexandre

Commissions de la CCQB

De plus en plus de compétences échappent aux communes et sont transférées aux Communautés de Communes.

Il est de notre responsabilité d'exercer la plus grande vigilance pour défendre les intérêts de la commune. Parmi les 43 Conseillers Communautaires issus des différentes communes, trois élus représentent et défendent les intérêts de Pern et de ses habitants en s'impliquant dans plusieurs commissions clés :

Bernard Michot :

- Commission « Urbanisme, Environnement, Habitat, SCoT, Energies »
- Commission « Economie – Finances »

Huguette Depret :

- Commission « Tourisme et Affaires Culturelles »
- Commission « Communication »

Christelle Guerret :

- Commission « Enfance-Jeunesse, Vie Scolaire, Affaires Sociales et Sport »

Horaires Mairie

Ouverture mairie :

Lundi 14h-17h
Mardi, jeudi, vendredi 9h-12h
Tous les 15 jours le samedi de 10h à 12h.

Contact:

Chantal PIECOURT
tél / fax : 05.65.21.03.33
Mail : mairie-de-pern@wanadoo.fr

Permanence de M. le Maire :

Lundi de 14h à 17h

Etat Civil 2018

Naissances

Axel MENNECIER, le 11 avril
Manu BOUCHET, le 17 mai
Eliot MALMON, le 30 mai
Axel GLORIAN, le 14 septembre

Mariages

Sébastien RIEU – Magalie BEGUE, le 26 mai
Yann AUDRAIN - DEMEY- Nathalie LERET, le 07 juillet
Franck PIERRE - Typhaine MARTINEZ, le 07 juillet

Décès

Berthe LARROQUE veuve PECOUL, le 20 mars
Odette RAMES veuve COURNUT, le 03 avril
Laurent MAURY, le 05 août
Albertine BORTHOMIEU veuve MIRC, le 13 novembre

LE PAYSAGE COMMUNAL

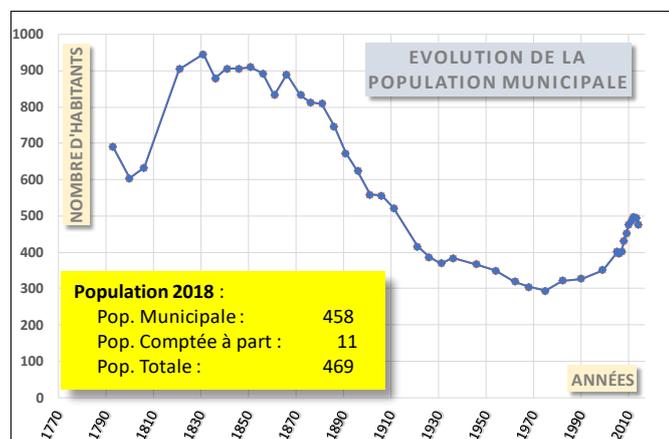
Evolution de la population

Durant le 19^{ème} siècle Pern a connu une très forte augmentation de sa population, avec un pic à 945 habitants en 1831. La commune pouvait quasiment vivre en autarcie. Tous les corps de métier nécessaires à la vie locale étaient alors représentés.

Dès les années 1870, la population a commencé à décroître. En ½ siècle Pern a perdu environ 600 habitants et comptait à peine 293 habitants en 1975. Bien sûr la guerre de 14-18 a contribué à ce déclin. Mais l'évolution de la société, de ses technologies, l'attractivité des villes a fait petit à petit disparaître les petits métiers qui assuraient une quasi auto-suffisance aux petites communes. Seuls sont restés les agriculteurs et quelques artisans, la plupart en relation avec le bâtiment ou l'entretien des machines agricoles. L'évolution des techniques agricoles, la mécanisation de plus en plus poussée, le remembrement, les contraintes de production ont à leur tour entraîné la diminution du nombre d'exploitations..

Dans les années 1970, de nouveaux habitants sont arrivés. Nombre de biens immobiliers qui se dégradaient, ont été vendus à des citadins qui en ont fait leur pied à terre des weekends et des vacances. Naissait l'ère des résidences secondaires.

Puis une autre vague d'habitants est arrivée. Le prix de l'immobilier poursuivant sa hausse autour de Cahors des citadins, travaillant en ville ont acheté des terrains, fait construire des maisons pour s'installer et fonder leur foyer. Ces « néoruraux » représente maintenant une large part de notre population.



Depuis le dernier recensement, notre population a de nouveau tendance à diminuer, reflétant la situation générale du Lot.

Le développement d'un parc locatif, la disponibilité de terrains constructibles pour un accès à la propriété et de terrains dédiés à l'entrepreneuriat sont pour nous de vraies priorités. Nous serons très fermes lors de nos débats à la CCQB pour l'élaboration de PLUI.

Permis de construire

- ✚ Maison individuelle (La Borie Grande)
- ✚ Ecole Publique de Pern (Le Bourg)

Artisans, Entreprises et Commerçants

✚ **Assistante Maternelle :**

Monique Pécourt : 05 65 21 09 94
Marie-Claude Laville : 05 65 21 00 72

✚ **Artisanat d'Art :**

Tapisserie-Peinture
Atelier ARTEXTURE : 05 65 21 90 93

✚ **Digitopuncture**

Christine Rodolose : 06 48 68 73 79

✚ **Disco-Mobile**

Digilight : 05 65 31 81 15

✚ **Ebéniste :**

Jean Louis Mirc : 05 65 21 09 49
Fermi Jean-Luc : 05 65 21 05 65

✚ **Entreprise de travaux agricoles :**

ETA Trémollières : 05 65 21 01 10
Bouchet Bruno : Terry

✚ **Entreprise de petits travaux :**

Allo Seb : 07 86 53 55 24

✚ **Espaces verts :**

Morales Bruno : 06 84 11 72 18

✚ **Forgeron - maréchal ferrant :**

Rémy Rothan : 05 65 21 70 97
Perrier Nicolas : 06 07 56 05 09

✚ **Garagiste:**

Fabre Christian: 06 84 23 89 76

✚ **Informatique :**

Tom JOSEPH : 07 86 53 40 37

✚ **JIVANA Yoga :**

Nathalie Bousquet : 05 65 21 01 57

✚ **Maçons :**

Jean-Luc Bonnet : 05 65 21 08 05
Alain Delort : 05 65 21 00 23

✚ **Menuisier :**

Didier Lalbertie 05 65 21 03 46

✚ **Miel et Huile essentielle de lavande**

Bernard Michot : 06 85 81 60 02

✚ **Peinture :**

Peinture-Déco 46 : 06 85 16 20 74

✚ **Vente de pâtisseries :**

Délices du Quercy Blanc : 06 07 58 21 90

✚ **Vente de viande bovine :**

La ferme Quercy Bio : 05 65 21 06 60
Les Vignassous : 05 65 2103 26

✚ **Vente de viande ovine**

La Ferme de Fontanet : 05 65 21 02 63

LE PAYSAGE COMMUNAL

Ça bouge à la CCQB !

Comptant initialement 23 communes, la Communauté de Communes du Quercy Blanc n'en comptera plus que 10 à partir du 1^{er} janvier 2019

Les Communes nouvelles

"Castelnau Montratier-Sainte Alauzie" Créée le 01/01/2017

"Montcuq en Quercy Blanc" : Montcuq, Valprionde, Sainte-Croix, Lebreil et Belmontet depuis le 01/01/2016

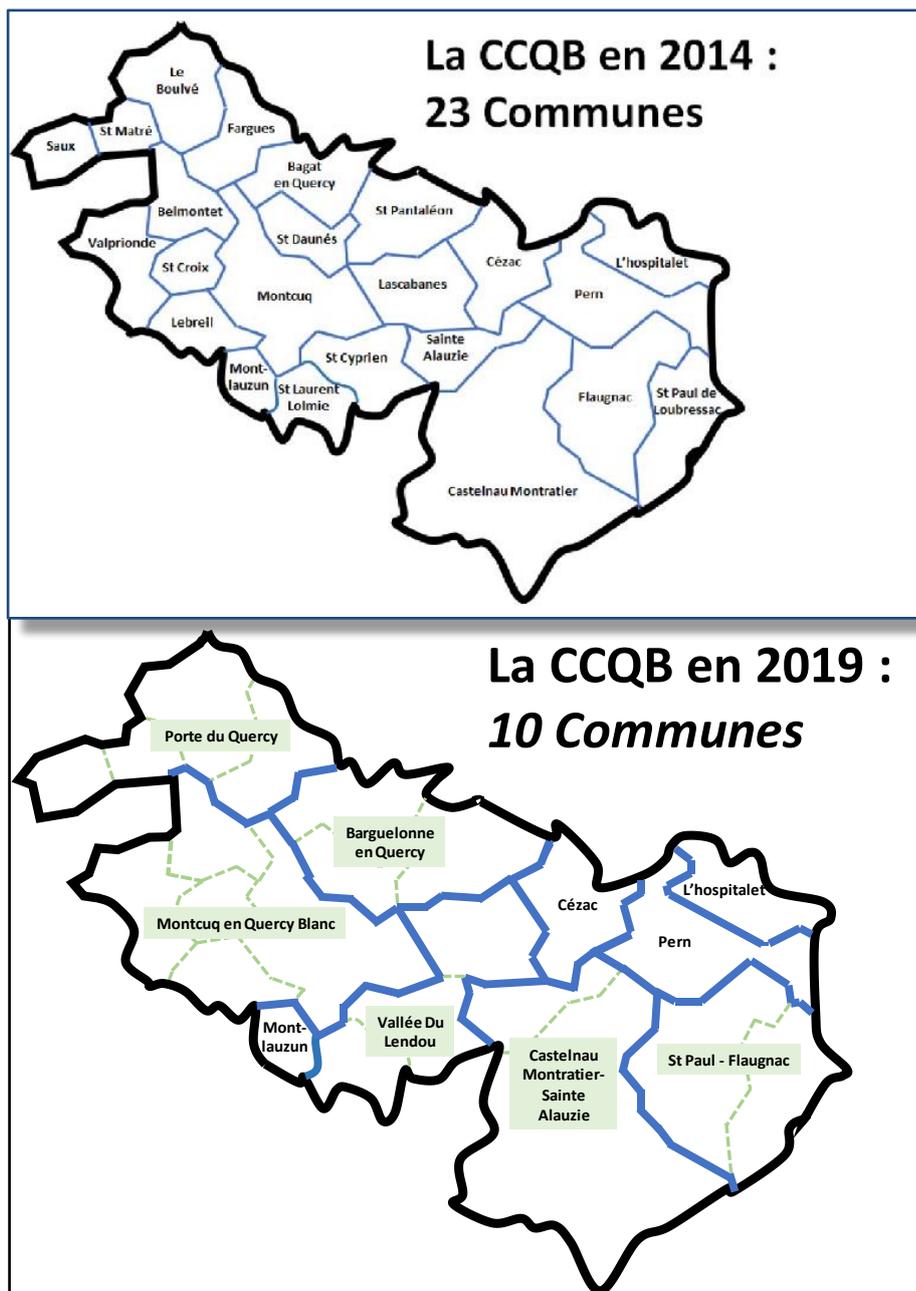
"Saint Paul-Flaunac" créée le 01/01/2016

"Lendou en Quercy" : Lascabanes, Saint-Cyprien et Saint-Laurent-Lolmie, totalisant ainsi 705 habitants créée le 01/01/2018

"Porte du Quercy" : Fargues, Le Boulvè, Saint-Matrè et Saux au 01/01/2019

"Barguelonne en Quercy" : Bagat-en-Quercy, Saint-Daunès et Saint-Pantaléon à partir du 01/01/2019

Les quatre dernières communes « indépendantes » sont Montlauzun, Cézac, l'Hospitalet et Pern



Pern, commune attractive

Le Lot est le département le plus âgé de France après la Creuse. De nombreux retraités viennent y couler des jours heureux. Le taux de chômage reste inférieur à la moyenne nationale. L'agriculture occupe toujours une place importante mais le nombre d'emplois agricoles continue à diminuer, de manière plus marquée que sur le territoire national.

L'indice de jeunesse d'une commune est un indicateur intéressant de son attractivité pour des familles. Il se calcule en faisant le rapport entre le nombre d'habitants âgés de moins de 20 ans et ceux de 60 ans et plus. Pour plus de facilité de lecture le résultat est multiplié par 100. Lorsque cet indice est supérieur à 100, le nb de jeunes de moins de 20 ans est supérieur au nombre de personnes de plus de 60 ans, et inversement. Au niveau national, cet indice est de 94. Dans le Lot il est seulement de 50,7. Ce qui

traduit un exode des jeunes vers d'autres régions et/ou une attractivité pour des personnes âgées. La population du Lot ayant tendance à diminuer, la première raison est sans doute prépondérante.

L'indice de jeunesse est loin d'être homogène dans notre département. Il y a au contraire de fortes disparités entre les communes. Cahors avec un indice de 60,5 révèle son faible pouvoir d'attraction de jeunes couples. Prix des logements en accession ou location en sont sans doute la cause.

La carte (page suivante), révèle une attractivité plus forte sur un croissant de quelques communes de la ceinture de Cahors, qui décrit rapidement en s'éloignant de Cahors.

Pour Castelnau Montratier – Sainte Alauzie et Montcuq en Quercy Blanc, l'indice est très faible, respectivement 41,2 et 39,1. Leur éloignement de la « métropole » locale est une raison majeure. La population y nécessitant une prise

LE PAYSAGE COMMUNAL

en charge spécialisée est importante et semble-t-il en augmentation. Faudra-t-il bientôt augmenter la capacité d'accueil des EPAHD dans ces 2 territoires ?

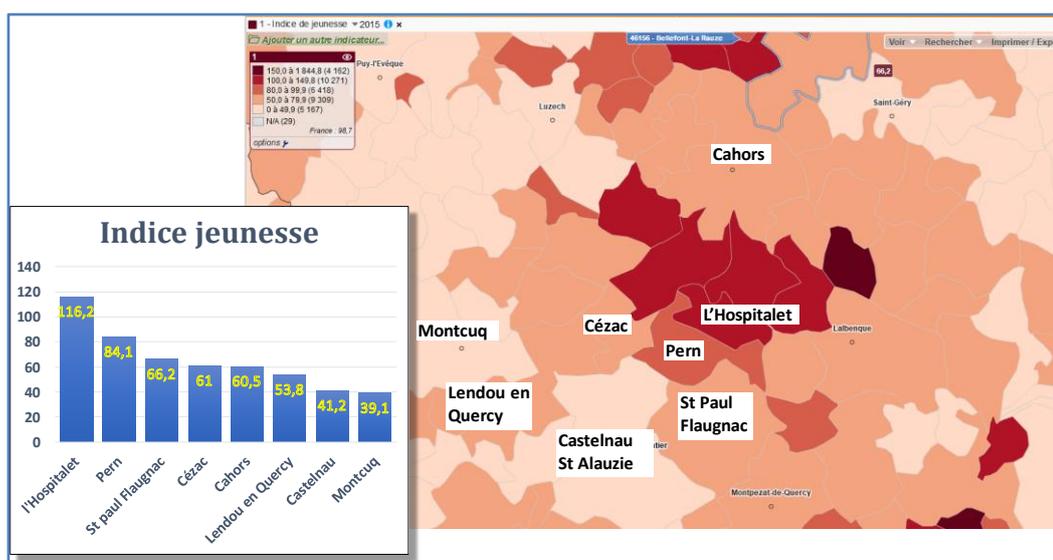
Très clairement quelques communes autour de Cahors ont un fort pouvoir d'attraction des familles avec jeunes enfants. L'Hospitalet avec un indice de 116,2 fait partie du groupe de 8 communes « leaders » de ce croissant. Pern se situe juste derrière avec un indice de 84,1. Puis, plus on s'éloigne du centre de gravité (Cahors), plus la population des moins de 20 ans diminue.

Ces constatations sont loin d'être neutres. Elles suggèrent fortement que dans le cadre du PLUI, ce paramètre indice

de jeunesse est à prendre en compte pour décider des surfaces constructibles à attribuer à chaque commune ainsi que des aménagements à envisager pour le futur.

Source :

<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/indice-de-jeunesse>



Le PLUI est lancé

Ci-dessous reproduit in extenso un article « clé en main » envoyé par la CCQB

🚧 Qu'est-ce que le PLUI ?

C'est un document d'urbanisme qui définit des règles d'aménagement de construction et d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire du Quercy Blanc.

Véritable projet politique, le PLUI cible les enjeux d'accueil de population, agricoles et environnementaux, d'urbanisme, de mobilités, de qualité du patrimoine et des centres-bourgs, de cadre de vie, du tourisme, d'équipements et de services... autant de sujets qui concernent votre vie quotidienne.

A son approbation prévue en 2022, il



remplacera les PLU communaux et les cartes communales.

🚧 Où en sommes-nous ?

A ce jour le bureau d'étude Cairn Territoires et ses associés travaillent sur le diagnostic en expertisant le territoire. Dès le début de l'année prochaine, des ateliers permettront aux élus de croiser les enjeux avec leur vision et leurs ambitions..

🚧 **Les grandes étapes** • D'août 2018 à février 2019, le diagnostic fait le portrait du territoire et en dégage les enjeux.

• Mars à août 2019, le PADD est construit à partir du croisement des enjeux et des ambitions

• Septembre 2019 à juin 2020, les principes et les règles du projet

LE PAYSAGE COMMUNAL

sont écrits, et il est arrêté.

• Juillet 2020 à février 2021, le projet de PLUI est soumis aux avis et à l'enquête publique. Il est approuvé à l'issu de cette phase de consultation.

Plus d'info sur le site de la CCQB :

<http://www.ccquercyblanc.fr/urbanisme-environnement/>

Comment participer ?

- En déposant vos requêtes dans un **registre de concertation papier** soit en **mairie**, soit à la **communauté de communes**

- En les déposant sur le **registre de concertation électronique** à l'adresse suivante : plui.concertation@ccquercyblanc.fr

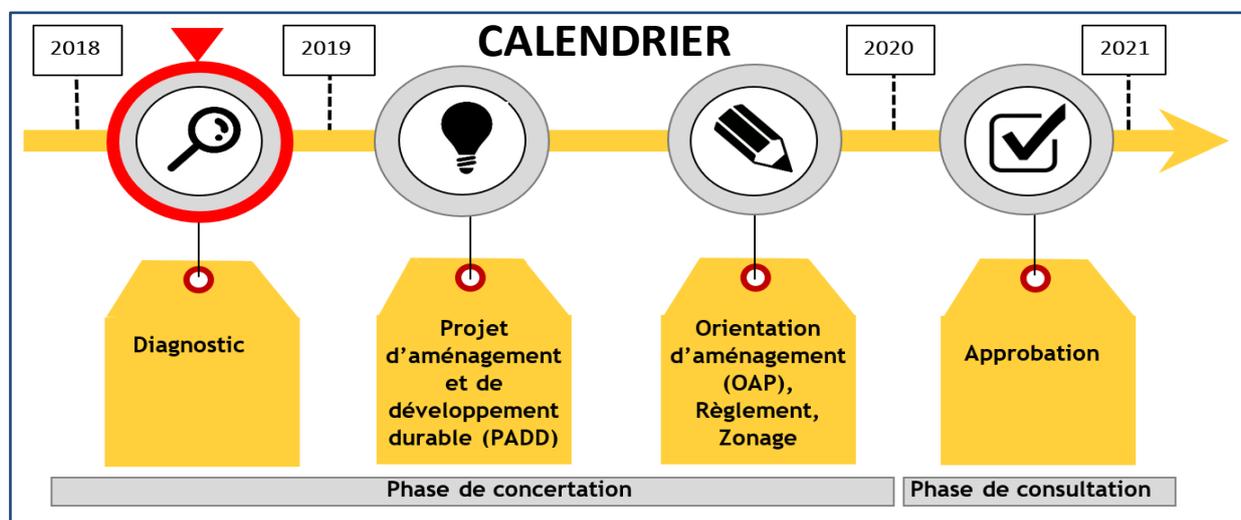
- **En les envoyant par courrier :**

Communauté de Communes du Quercy Blanc
A l'attention de M. Le Président
37 Place Gambetta
46170 CASTELNAU MONTRATIER - SAINTE ALAUZIE

- Lors des **6 réunions publiques** à venir

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **le site internet** de la Communauté de Communes du Quercy Blanc <http://www.ccquercyblanc.fr>

ou contacter le service urbanisme : Tél : **06 73 16 46 79** ; Mail : urbanisme@ccquercyblanc.fr



A noter ...

Réception TV

Le 29 janvier 2019, Pern sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Si vous êtes équipés d'une antenne râteau, vous devrez procéder à une recherche des chaînes, pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Toutes les infos sur :

<http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/>

Gilets Jaunes

Le Gouvernement a lancé le 15 décembre 2018 une « Grande concertation de terrain » qui se terminera le 15 mars 2019. Elle doit permettre « d'accompagner les Français dans la transition écologique et sociale ». et doit déboucher sur « des traductions concrètes dans la vie quotidienne » de la population, a précisé le Premier ministre.

Durant toute cette période de concertation, un cahier de doléance est à disposition à la Mairie pour que chacun puisse exprimer ses revendications.

L'ambrosie se répand en Quercy Blanc

Pyrrale du buis, moustique tigre, frelon asiatique, chenilles processionnaires, et maintenant ambrosie. Encore un envahisseur venu d'ailleurs.

Plante dangereuse, sans doute la plus dangereuse de notre environnement. Plante sauvage et invasive au pollen très allergisant, elle est un vrai problème de santé publique. De mi-août à mi-septembre elle libère un pollen provoquant rhinites, conjonctivites, asthme, urticaire eczéma chez une partie importante de la population. Elle induit un coût très important quant aux frais de soins.

Importée accidentellement des Etats Unis au siècle dernier, ses capacités d'adaptation lui ont permis de coloniser l'ensemble des territoires français. Elle est arrivée il y a quelques années en Quercy Blanc et s'y répand rapidement dans les cultures, en bordure des champs, dans les jardins, le long des routes, sur les terrains publics, en un mot partout.

Pas facile à éradiquer, le mot d'ordre est de supprimer un maximum de pieds avant la floraison pour limiter l'exposition aux pollens. Une intervention précoce pourrait limiter son extension. Mais attention aux interventions en période de floraison ! Des précautions sont à prendre.

La plateforme www.signalement-ambrosie.fr permet de signaler sa présence.

Le site www.ambrosie.info est aussi particulièrement instructif.

Suivre son extension et coordonner la lutte sera peut-être bientôt un nouveau devoir des communes et communautés de communes.

Compteurs Linky

Encore un sujet de polémique. Le déploiement du compteur Linky suscite questions et inquiétudes largement relayées par les « anti-Linky ».

Peut-être le site suivant vous permettra-t-il de vous faire une opinion : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-quechoisir-compteur-linky-le-vrai-du-faux-n11627/>

Certains affirment que les Mairies peuvent délibérer en Conseil Municipal et prendre un arrêté interdisant la pose de ce type de compteur sur le territoire de la commune. C'est faux.

Vous devez savoir que les délibérations prises par les Conseils Municipaux s'opposant à la pose de ces compteurs sont illégales et sont donc opposables et attaques par le Préfet.

Sur notre territoire, la pose des compteurs a commencé. Le lien <https://commune.app-linky.fr/index.html> vous permet d'accéder à une carte interactive pour suivre le calendrier au niveau de résolution des communes.

Commune	Nb Déjà posés	Date de pose
L'Hospitalet	191	12/2020 au 05/2021
Pern	24	"
St paul Flaugnac	6	"
Cézac	3	"
Cahors	13274	"
Lendou en Quercy	10	"
Castelnau St Alauzie	25	"
Montcuq en Quercy	19	"



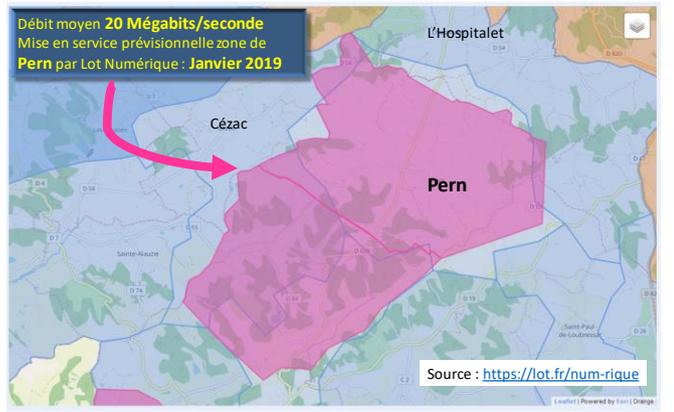
Internet Haut et très Haut Débit

L'état dans son « Plan France Très Haut Débit » s'est engagé pour un déploiement de l'internet très haut débit partout en France d'ici 2022. Il y a urgence comme le disait en 2017 le 1er ministre : « *On ne peut pas demander à des départements, des communes des entreprises de créer de l'activité si on ne leur donne pas les moyens ... parce que les exploitations agricoles, les petites entreprises ont besoin en 2017 d'une connexion fiable, stable, rapide* ». Il disait aussi : « *le numérique est une clé essentielle de lutte contre les fractures territoriales.* »

Dans notre Région, le Lot, l'Aveyron et la Lozère se sont associés pour déployer le Très Haut Débit et connecter chaque foyers, chaque ferme, chaque hameau des 3 départements à la fibre optique d'ici 2023. Un investissement total de 588 millions d'euros.

POINTS D'ACTUALITÉ

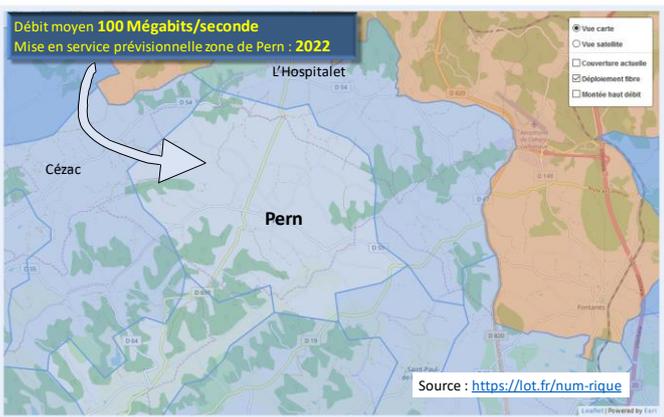
Le coût pour notre seul département est estimé à 234 M€, dont 177 M€ pris en charge par Orange et 57 M€ d'investissement public (Etat, Région, Département) gérés par Lot numérique. C'est Orange qui a la charge de son installation physique jusqu'aux habitations, mais les usagers garderont le choix de l'opérateur.



Dans le Lot, le syndicat « Lot Numérique » a été créé pour répondre à ce défi, priorité N°1 du Département. Ce syndicat a pour vocation de permettre à tous les Lotois une solution d'accès au haut débit de qualité dans une première étape puis au très haut débit à l'horizon 2022.

Au préalable, le syndicat mène des opérations de montée en débit pour un montant de 11 M€ afin de permettre à 90 communes lotoises aujourd'hui les moins bien desservies, d'accéder à un ADSL de qualité. Ces travaux vont permettre aux habitations de disposer de débits pouvant atteindre 20 Méga, en attendant l'arrivée de la fibre.

Et Pern ? bientôt sur l'autoroute du numérique ?



Patience ! Nous ferons partie des derniers servis. Pour nous le très haut débit ce sera 2022 ... s'il n'y a pas de retard ! La première étape, c'est-à-dire la mise en service du NRA (Noeud de Raccordement d'Abonnés) situé à proximité de l'intersection de la D659 et de la D55 est maintenant raccordé à la fibre optique. Il doit faire passer notre débit actuel (qui est de 1 et 4 Mégabits/seconde) à environ 20 Mégabits/seconde. Sa mise en service initialement prévue pour fin 2017 a pris plus d'un an de

retard. Elle est maintenant programmée pour le début 2019.

Un site internet permet de suivre l'évolution de l'avancée du programme et l'éligibilité des logements.

<http://www.Lot.fr/lot-numerique>

Et pour plus d'info : https://lot.fr/plus-de-d-bit-quand?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Lot_Numerique_Octobre&utm_medium=email

Téléphonie Mobile et 4G

Un Français sur deux se connecte au quotidien à Internet en utilisant leur téléphone portable (46 %). Mais, 15% des personnes habitant dans des communes rurales ont des difficultés à téléphoner, envoyer ou recevoir des SMS.

En 2015, l'Etat s'est engagé à améliorer l'accès aux services de communications mobiles en achevant notamment la couverture des zones blanches. Cette obligation a été intégrée dans la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite « loi Macron »).

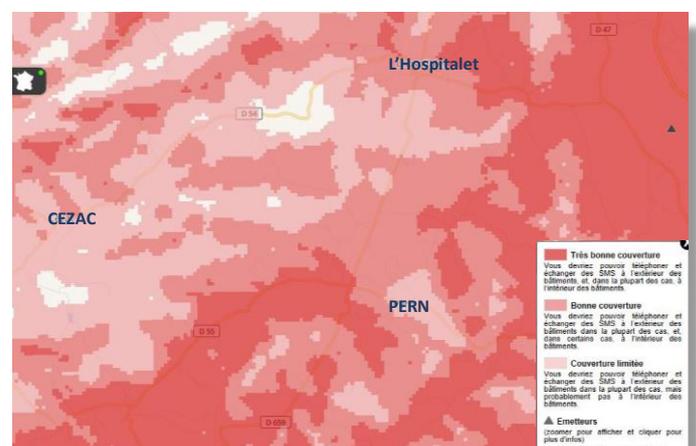
Une liste de 171 communes rurales situées en zone blanche a été publiée en 2015 pour « gommer » cette fracture numérique des territoires. Elle compte 11 communes lotoises : Le Bastit, Carluca, Belmontet, Le Boulv, Sainte-Alauzie, Brengues, Corn, Espagnac-Sainte-Eulalie, Larnagol, Quissac, Saint-Martin-de-Vers.

Suite aux accords entre l'Etat et les opérateurs conclus en janvier 2018, ce sont les opérateurs qui doivent désormais assurer la couverture de ces 11 zones blanches. Lot numérique, qui avait jusqu'alors suivi le projet, a donc transféré la maîtrise d'ouvrage aux opérateurs.

Peut-être donc un passage à la 4G lorsqu'un pylône sera installé à Sainte Alauzie ?

Une carte de la couverture en téléphonie mobile en France permet de comparer, à 50 mètres près, la qualité des réseaux mobiles des différents opérateurs:

<http://www.monreseau mobile.fr>



Recensement et JDC

La participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » est obligatoire, sauf carte d'invalidité à 80% minimum, handicap ou maladie invalidante (certificat médical à produire). A l'issue de la session une attestation de participation est délivrée.

ATTENTION !

Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 25 ans aux examens de concours de l'Etat comme le permis de conduire, les BEP ou le baccalauréat. Elle est aussi parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale.

Le recensement

Tout jeune Français de naissance doit se faire recenser pour être convoqué à la JDC. Ce recensement s'effectue à la mairie de son domicile dans les trois mois suivant l'anniversaire des 16 ans. Il permet à l'administration de convoquer le jeune à la JDC et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales lorsqu'il atteindra 18 ans.

ATTENTION !

En absence de recensement, le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra donc pas y participer. Il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique avant l'âge de 25 ans et ne sera pas inscrit automatiquement sur les listes électorales.

La JDC

La JDC informe sur les droits et devoirs du citoyen et le fonctionnement des institutions. Elle est accomplie entre 16 et 25 ans. Une convocation écrite est envoyée environ 45 jours avant la date de la session. Il est possible de demander un changement de date (attention aux conditions de délai).

Toutes les informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F871>

GEMAPI : une nouvelle taxe

Vous vous en doutiez, je l'avais évoqué dans le bulletin municipal de l'an passé, le principe d'une taxe dédiée GEMAPI a été acté par la CCQB lors de sa séance du 27 septembre 2018.

La compétence GEMAPI « Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » est une compétence obligatoire pour les communautés de communes depuis le 1er janvier 2018, mais sans le budget qui va avec, l'État ayant décidé de se délester de cet impôt. Pour remplir cette nouvelle obligation, la CCQB avait donc deux options, soit puiser dans son budget actuel en rognant sur certaines lignes budgétaires, soit opter pour une taxe dédiée à la GEMAPI. Ce n'a pas été de gaité de cœur, mais face au fragile équilibre du budget, décision a été prise de lever une taxe minimale pour assumer cette compétence.

La CCQB est impactée par trois bassins versants, celui du Lendou, de la Séoune et de la Barguelonne.

En terme de fonctionnement, là encore deux options étaient possibles : Soit fonctionner en régie en s'appuyant sur notre équipe voirie complétée par des embauches, l'achat du matériel spécifique nécessaire et le recrutement d'un cabinet conseil pour réaliser les études sur les travaux à réaliser; soit adhérer aux syndicats existants et leur confier, sous notre contrôle, la réalisation des travaux avec leur propre logistique .

Ces deux options ont fait l'objet de plusieurs débats et d'une étude financière détaillée. Il s'est avéré sans aucune ambiguïté que l'option régie était de très loin la plus onéreuse. L'option retenue par la CCQB a donc été d'adhérer aux 3 syndicats mixtes dont nous dépendons :

- le syndicat mixte de la Grande Séoune
- le syndicat mixte de la Barguelonne et du Lendou
- le syndicat mixte du Bassin du Lemboulas

Le coût d'adhésion à chacun de ces syndicats est au prorata des surfaces occupées par la CCQB sur chacun de ces bassins versants et de la population impactée. Pour la Séoune, nous adhérons à 6% de l'entretien de ce bassin, pour la Barguelonne 33% et pour le Lemboulas 14 %. Le montant total est estimé à un peu moins de 47 380 €, soit un coût par habitant de l'ordre de 5 €.

Retour à la semaine de 4 jours

Trois ans à peine après leur mise en place, le glas de ces nouveaux rythmes scolaires a sonné ! Revoilà la semaine de 4 jours. Le conseil d'école avait émis l'an passé un vœux clair. Il a été acté par l'inspecteur d'académie et mis en place dès la rentrée 2018.

Plus de 43 % des communes avaient déjà fait ce saut en arrière Optant pour la semaine de quatre jours dans les écoles publiques, dès la rentrée 2017.

Ce changement a eu un d'importantes répercussions sociales sur notre personnel entraînant une forte réduction de temps de travail pour Christine et Ingrid ainsi qu'une profonde réorganisation de leurs missions.

Tarif Location Tennis

Type de carte	Age	Tarif 2018
Annuelle Individuelle	Adulte	30€ - 35€*
	Enfant (-15ans)	15€ - 20€*
	Etudiant	20€ - 25€*
	Couple	40€ - 50€*
Annuelle Familiale	2 adultes + 2 enfants de -de 15ans	45€ - 60€*
Familiale été	2 adultes + 2 enfants de -de 15ans	30€ - 45€*
Semaine	Adulte	15€
	Enfant (-15ans)	10€

*Non-résidents sur la Commune

Les cartes sont délivrées en Mairie (tel : 05 65 21 03 33)

INFORMATIONS MUNICIPALES

Location Salles Municipales

Salle de Terry

Louée uniquement aux habitants de Pern et de Terry.
Location : 50€
Caution : 150€

Réservation : Didier Vayssières (tel : 06 73 61 55 89)
Paiement : **chèque uniquement** à la régie de la Mairie, après validation de la réservation.
Les clés seront délivré par Didier Vayssière sur présentation de la quittance remise par la Mairie.

Salle du Presbytère

Gratuite pour les associations de Pern.
Louée aux habitants de Pern et de Terry 30€ ; caution 30€
Réservation : Mairie (tel : 05 65 21 03 33)

Défense Incendie - DECI

L'Incendie représente environ 10 % de l'activité des sapeurs-pompiers en nombre d'interventions. Il a pour conséquence des dégâts importants aux plans humain, matériel et financier.

C'est de la responsabilité directe du Maire et de la Mairie de créer, d'aménager, de maintenir des points d'eau incendie accessibles, en parfait état pour préserver leurs capacités opérationnelles.

C'est un service public que la commune a le devoir de rendre à sa population. Ces points d'eau, définis avec le SDIS répondent à des normes précises en terme de débit, de pression et de localisation par rapport aux habitations et points sensibles.

Un règlement départemental élaboré par le SDIS en collaboration avec les mairies s'appuie sur un référentiel national définissant les principes de la défense extérieure contre l'incendie (DECI). Il identifie et caractérise les risques, définit les besoins en eau et fixe l'implantation des points d'eau. Le Maire doit appliquer ce règlement.

Nous devons donc tout d'abord entretenir notre réseau. Profitant des travaux de maintenance du réseau de distribution d'eau potable, nous avons cet automne, remplacé une borne défectueuse au Pech par une neuve.

Nous devons aussi le développer, le renforcer, le densifier. Sur notre Quercy Blanc, l'habitat est diffus. De nombreuses maisons sont isolées, ou regroupées en petits hameaux.

Le risque courant faible

Surface développée <250 m² SHOB et distante de tout autre risque



- 30 m³/h pendant 1 h
- Ou 30 m³ instantanément
- À moins de 200 m – zone urbaine
Moins de 400 m – zone rurale

Les réseaux ASA d'irrigation agricole sont une des solutions que nous envisageons. La seule borne du réseau ASA du Lendou en Quercy qui est située à Lacoste va être

Le risque courant ordinaire

Villages, lotissements, hameaux ... S > 500 m²



- 60 m³/h pendant 2 h
- Ou 120 m³ instantanément
- À moins de 200 m

prochainement intégrée à notre réseau DECI. Nous allons aussi nous tourner vers l'ASA de Castelnau Montratie St Alauzie pour étudier un possible partenariat avec l'aide du SDIS. De nouvelles

bornes incendie pourraient nous permettre de protéger des sites nouveaux, de densifier notre maillage, renforcerait la sécurité de chacun et de nos biens.

Cela aura un coût, mais ayant vécu il y a un an l'incendie d'une maison à Lamartinie, je sais très exactement les conséquences dramatiques, irréversibles occasionnés aux biens, évidemment, mais surtout aux familles. C'est donc un investissement de bien public bien minime au regard du service destiné à assurer la sécurité de tous.

20 % de bio dans les cantines en 2020

Toujours plus de bio et de local au menu des cantines scolaires. La loi alimentation (adoptée) propose que d'ici 2022, 50% de produits sous « signes de qualité » dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique devront être servis dans les cantines scolaires. C'est une bonne nouvelle.

Mais restent quelques questions, pour l'instant sans réponse.

Il ne faudrait pas que ces produits bio soient des produits d'importation, mais soient bien du bio français, voire local. Acheter local peut s'avérer pas si facile à cause de l'obligation faite de passer par des marchés public. Ne retenir que des producteurs locaux pour assurer un circuit court, une baisse des coûts et de l'empreinte carbone reste encore un défi.

Les autres questions sont d'ordre financières : Quel éventuel surcoût ? Se dirige-t-on vers une augmentation du tarif des repas ? Et dans ce cas, qui prendra en charge cette hausse ?

Parmi les autres dispositions il faut noter l'interdiction, au plus tard le 1er janvier 2020, d'utiliser des bouteilles en plastique en restauration collective. La raison essentielle tenant au principe de précaution : elles sont susceptibles de contenir des substances reconnues comme des

INFORMATIONS MUNICIPALES

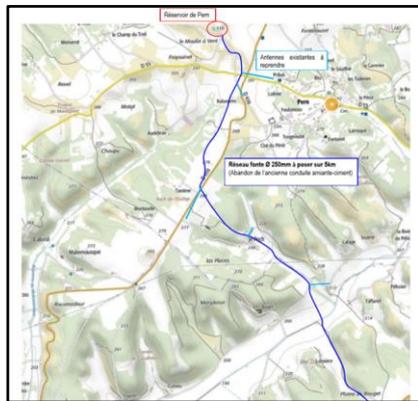
perturbateurs endocriniens. Le retour du verre et de la consigne ?

Renouvellement du réseau d'eau

Le Syndicat de distribution d'eau potable remplace 5 km de son réseau actuel en amiante-ciment

Au programme 2018 – Renouvellement du réseau « du réservoir de Pern à la RD 19 ». Maître d'ouvrage SIAEP QUERCY-BLANC Maître

d'œuvre SYDED du Lot Entreprise titulaire du marché QUERCY ENTREPRISE Chef de chantier CAPRARO M. CUBAYNES Entreprise cotraitante CAPRARO Conducteur de travaux CAPRARO M.VAYSSIE



Instauration de zones de préemption

Lors de l'élaboration du PLU de la commune il n'a pas été établi de zone de préemption. Il est pourtant de l'intérêt de la commune de pouvoir maîtriser l'aménagement urbain sur son territoire.

Le droit de préemption, c'est quoi ?

Préempter pour une commune c'est acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu, c'est-à-dire lorsque l'offre d'un acheteur a été acceptée par le vendeur.

Le propriétaire (ou le notaire) doit proposer la vente à la collectivité par une DIA (Décision d'Intention d'Aliéner). La DIA est un acte juridique notifiant à la commune l'intention de vendre et le prix auquel va être vendu le bien.

Préempter n'a rien à voir avec exproprier. Le vendeur est totalement protégé. s'il ne peut pas choisir l'acheteur, il reste maître du prix ET de la vente. Si le bien est préempté par la commune, il ne devra aucune indemnité ni pénalité à son 1er acheteur. Si la commune propose un prix inférieur, le vendeur a le choix d'accepter le prix proposé par la Mairie ou de maintenir le prix proposé par son acheteur et accepté par le vendeur ou encore de renoncer à vendre son bien et le conserver.

Instauration des zones de préemption, pourquoi ?

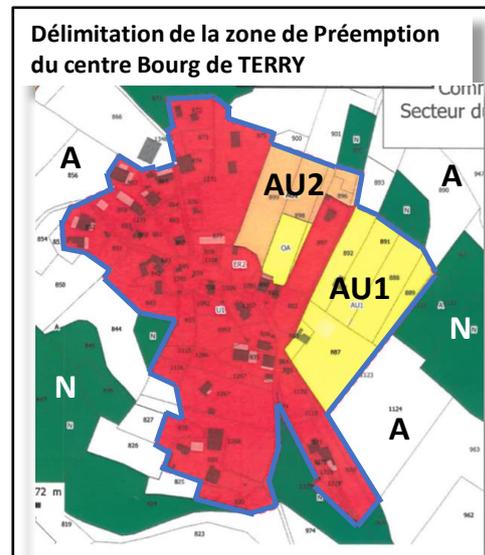
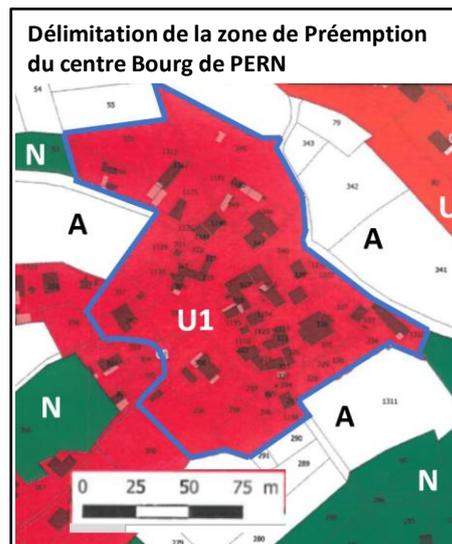
Les intérêts pour une commune sont multiples. En premier lieu, ça permet d'avoir une bonne connaissance du marché

immobilier. La commune étant systématiquement informée, à l'intérieur de ces zones, du montant des transactions. C'est également tout à fait important pour mener à bien des projets d'aménagement urbain d'intérêt général. Par exemple créer des équipements collectifs, des logements sociaux, sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti, constituer des réserves foncières pour permettre des opérations d'aménagement.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un droit de préemption sur les centres bourgs de Terry et de Pern. Comme la commune a perdu au profit de la CCQB depuis le 27 mars 2017 la compétence PLU, c'est la CCQB par un vote des représentants des communes, qui a validé notre demande lors de sa séance du 27 septembre 2018.

Dorénavant, lorsqu'une transaction immobilière sera sur le point d'être réalisée, la CCQB en sera informée par une DIA. La CCQB se tournera alors vers la Mairie de Pern pour connaître notre décision de préempter ou non. Dans le cas où la commune souhaiterait préempter le bien en question, la CCQB nous donnera pouvoir. La mairie sera donc *in fine* seule décisionnaire d'exercer ou non son droit de préemption.

Ce droit de préemption est d'ores et déjà actif. Il permet donc dès maintenant à la commune d'acquérir par priorité des biens situés dans et uniquement dans les zones (entourées de bleu sur les cartes ci-dessus) si ceux-ci font l'objet d'une cession.



Pyrale du Buis et Frelon Asiatique, des Prédateurs venus d'Asie à Pern,

C'est au milieu des années 2000 que la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*-2008) et le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*-2004) sont arrivés en France. Si la première détruit les buis, elle ne cause d'autres nuisances qu'en s'agglutinant autour des sources de lumière l'été. En revanche, le second est non seulement nuisible pour nos ruches et nos fruits mais il est aussi très dangereux en cas de piqûre ce qui en fait un problème sanitaire à la campagne et en ville. Dans notre commune, nous avons détecté la pyrale en 2016 et le frelon en 2017. Cet article a pour but d'expliquer à nos concitoyens comment se protéger contre chacun de ces insectes sans pour autant mettre notre santé en danger avec des produits toxiques. Nous vous proposons 2 articles pour comprendre comment lutter contre ces ravageurs.



Lutter contre la pyrale du buis

La pyrale est un lépidoptère (c'est une sorte de mite géante) et passe au cours de sa vie par différentes phases : œufs, larves, chrysalides et enfin papillon. Ce dernier stade est le stade adulte dont l'unique fonction est la propagation de l'espèce.

La particularité du papillon est sa longue durée de vie (de 12 à 21 jours selon les températures) ce qui l'oblige à se nourrir. Il butine donc des fleurs ou des sucres de fruits et doit aussi s'abreuver. Comme la nuit est consacrée à la reproduction, c'est uniquement le jour qu'il se nourrit et nous le trouverons en vol dense autour des massifs de lavandes, des tilleuls en fleurs ou des points d'eau. La nuit, la femelle va pondre dans des buis qu'elle trouve à proximité de ces points de nourriture. La chenille est l'autre état actif de l'espèce et c'est elle qui provoque les



Relevé de piège à Pern

dégâts sur nos buis. Elle est monophage. C'est-à-dire qu'elle ne se nourrit que des buis (quelle que soit leur espèce). Les œufs et les chrysalides sont des états consacrés à des métamorphoses donc sans impact sur l'environnement. L'espèce ne bouge pas spontanément : les papillons migrent pour trouver des fleurs ou des sites de reproduction (si une zone de buis est morte, les femelles iront pondre plus loin) ; les chenilles se déplacent en se laissant pendre au bout de fils de soie et en attendant qu'un passant ou que le vent les poussent vers des zones riches en buis.

La succession des stades de l'insecte est contrôlée par le cycle des saisons via les variations de la température. Le cycle commence à la fin de l'automne quand les chenilles s'endorment pour l'hiver (elles s'enterrent ou s'enveloppent dans des cocons de soie). Elles retrouvent de l'activité dès que la température journalière moyenne passe au-dessus de 8°C. Entre fin avril et fin mai, les chenilles sont transformées en chrysalides. Fin mai - début juin, les premiers papillons apparaissent. Le premier vol s'étale jusqu'à début juillet puis un nouveau vol apparaît fin juillet et un autre début septembre qui servira à préparer la population de chenilles qui hivernera. En général, la densité d'insectes va crescendo, une femelle pouvant pondre jusqu'à 1200 œufs pendant sa vie ; cependant si vous intervenez à bon escient, vous pouvez annihiler les insectes dans vos buis.

Pour être efficaces, les traitements doivent être appliqués au bon moment. Au printemps, les chenilles doivent être tuées au moyen d'un insecticide biologique comme le bacille de Thuringe. Il faut l'appliquer pendant une période d'au moins 2 jours de beau temps car il est détruit par la pluie et il faut que les chenilles en avalent pour mourir. Comme les chenilles se réveillent de manière espacée au printemps, prévoyez 2 interventions entre le 10 mars et le 10 avril - ces traitements sont fondamentaux. En mai, il n'y a rien à faire sinon préparer les pièges pour repérer l'arrivée des papillons fin mai et constater la fin des papillons fin juin. A la fin des piégeages, appliquez encore un traitement au bacille (1^{er} semaine de juillet). Un dernier traitement peut être utile fin août. Ce protocole est un protocole maximal : si votre voisinage (1km à vol d'oiseau) n'est pas infesté de pyrales, les traitements de printemps et la surveillance devraient suffire à garder vos buis verts. Comme vous l'avez compris, ces conseils donnent des dates typiques d'interventions mais en fonction des températures de chaque année et de l'état des buis environnant votre jardin nous pouvons avoir des variations de 15 jours.

DOSSIER PREDATEURS

Ainsi, à cause d'un hiver doux en 2017-2018, les chenilles se sont réveillées très tôt (début mars mais sont restées actives longtemps (mi avril) à cause d'un printemps froid. Les papillons sont apparus très tôt dans les zones sauvages (2 Juin) et sont apparus plus tard dans les zones traitées vers le 15 juin. Les piégeages suivis au cimetière de Pern ont clairement montré une progression du vol depuis les 4

Mesures	2018	2017
debut premier vol	18-juin	02-juin
debut second vol	25-juil	24-juil
moyenne annuelle par piège	19	348
total annuel de pyrales	696	7668

Relevés des piégeage sur l'été 2017 et l'été 2018. En 2017 un total de 26 pièges sur la zone cimetière + Piquegraille et 36 pièges en 2018.

routes (foyers non traités de pyrales) vers le village. Dans le village, les zones les plus attaquées sont celles à proximité des lumières nocturnes (terrain de boules - lampadaires) ou proche de tilleuls. Le tableau ci-dessus montre l'évolution positive de la pression de pyrale sur Pern.

Plus largement, dans la région, la pyrale en 2017 a colonisé la zone de Montcuq puis en Juillet celle de Castelnaud et en fin de saison elle a commencé à apparaître sur Lalbenque. En 2018, la pression a été bien moins forte à Montcuq, forte puis plus faible à Castelnaud et très forte toute la saison à Lalbenque. Cela montre bien le caractère migrateur de l'insecte au fil des ressources existantes.



Exemple de zone non traitée à gauche et traitée à droite (Château les Bouysses 2018)

L'an prochain, la pression devrait rester moyenne partout car les buis sauvages verts sont devenus rares et seuls quelques foyers résiduels devraient entretenir la présence de la pyrale. Il est probable que 2020 soit plus forte avec la réémergence des buis sauvages qui a déjà commencé

autour de Castelnaud. Pour faciliter vos traitements, nous informons la mairie des actions à mener au cours de la saison. Si vous souhaitez recevoir l'information, il suffit de demander à la mairie de vous mettre sur la liste de diffusion

Lutter contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique appartient à la famille des hyménoptères comme les abeilles mais à la sous classe des vespidae comme le frelon européen ou les guêpes. Ce



10 mm

Fig. 1 Queens of *Vespa crabro* (left) and *V. velutina* (right) (© K. Monceau)

sont des insectes sociaux qui se développent autour de reines avec des ouvrières et des mâles. Contrairement aux abeilles dont la reine peut vivre plusieurs années et entretenir la population d'une ruche douze mois sur douze, la reine des frelons ne vit qu'une saison. Les nids sont construits à partir de mélange de fibres végétales transformées en papier mâché par les ouvrières. La reine pond ses œufs dans les alvéoles des nids et les larves sont élevées par les ouvrières. Certaines deviennent des reines secondaires (non fécondées)

Le cycle annuel est décrit dans le schéma page suivante. Il consiste d'abord à partir de fin février à la fondation d'un nid par une reine qui va pondre les premières ouvrières. Quand celles-ci deviennent assez nombreuses, elles prennent le relai de la reine pour l'entretien de la colonie, la reine se contentant de pondre. Le nid va évoluer à un stade secondaire (soit par agrandissement du nid initial soit par la fondation d'un nouveau nid) : il est souvent juché en haut des arbres et va grandir dans des proportions imposantes : 50 cm de diamètre pour une hauteur allant jusqu'à 1 m. A partir de cette époque les ouvrières vont devenir des prédatrices intenses pour trouver les protéines nécessaires à l'élevage des larves. Des reines secondaires peuvent apparaître au sein de la colonie pour accélérer la production d'ouvrière.

A partir de l'automne les futures fondatrices émergent et attirent les mâles en dehors du nid pour être fécondées. Elles vont ensuite s'enterrer pour hiverner pendant que les frelons du nid (reines, ouvrières et mâles) meurent en décembre.

DOSSIER PREDATEURS

Le régime alimentaire de cette espèce est constitué en grande partie d'hyménoptères (49 à 73%) et particulièrement d'abeilles domestiques, *Apis mellifera*,

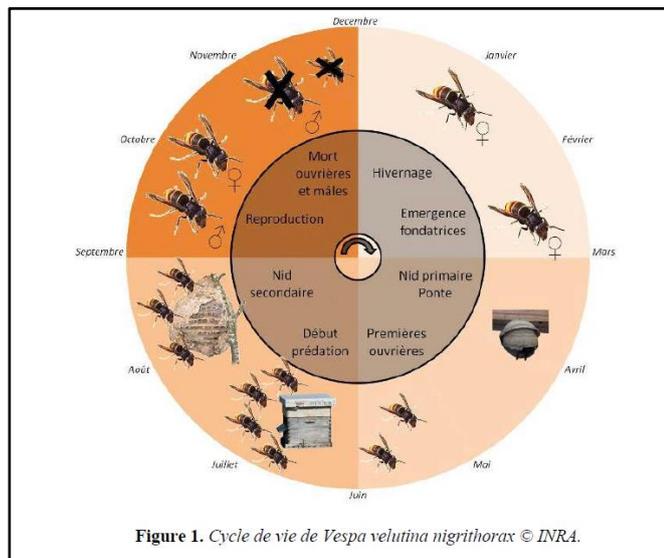


Figure 1. Cycle de vie de *Vespa velutina nigritorax* © INRA.

mais également d'autres pollinisateurs sauvages tel que le bourdon terrestre, *Bombus terrestris* (33 à 65%). La prédation sur les abeilles domestiques devient un problème économique majeur pour la profession apicole mais peut aussi affecter les rendements de certaines cultures en limitant la pollinisation.

En terme sanitaire, les piqûres de frelons sont souvent liées à des accidents lors de la destruction d'un nid ou bien lors de travaux de jardinage dans des haies où des nids avaient été construits. Il est toujours bon, avant d'entreprendre des travaux dans des haies après le mois de mars de vérifier avant si des nids de frelons ne s'y trouvent pas. La piqûre peut être mortelle en fonction de la corpulence ou de l'état de santé de la victime ainsi que la localisation de la piqûre. Plusieurs piqûres sont possibles lorsqu'on dérange un nid de frelons et dans ce cas le pronostic vital n'est pas bon.

Attraper des frelons devant les ruches n'est pas difficile car, tels des oiseaux de proie, ils pratiquent un vol stationnaire devant la piste d'envol des abeilles. Ils plongent sur des abeilles alourdies de pollens qu'ils ramènent à leur nid pour nourrir les larves. Les abeilles se défendent en grappe : si le frelon essaye de rentrer dans la ruche, elles s'agglutinent autour de lui jusqu'à ce le frelon meure du fait de l'élévation de la température. Indépendamment des captures d'abeilles, la défense contre le frelon mobilise un grand nombre d'ouvrières et la ruche a du mal à se développer convenablement.

Aujourd'hui les seuls moyens efficaces de lutte sont fondés sur :

- l'utilisation d'insecticides de synthèses qui posent d'autres problèmes vis-à-vis des abeilles domestiques mais

qui permettent de détruire des nids. La difficulté est d'approcher du nid suffisamment sans se faire piquer. L'utilisation de protection épaisses est nécessaire (un simple habit d'apiculteur ne protège pas contre le dard des frelons asiatiques) il convient donc de faire appel à un professionnel ou aux pompiers qui doivent intervenir contre le frelon asiatique. En 2018, nous avons testé, pour la première fois et avec succès, la destruction de nids au moyen d'insecticides biologiques via des billes de paint ball fabriquées sur notre nouvelle machine à Parnac.

- le piégeage des reines au printemps puis des ouvrières. Vous pouvez utiliser les mêmes pièges que pour la pyrale en mettant au fond du piège soit une bouteille d'attractant et de l'huile (qui tue très vite les frelons) soit un mélange d'eau de bière et de sirop sucré (le frelon se noie dans le mélange mais attention à vérifier que tous les frelons sont morts avant d'ouvrir le piège). Cette technique



Traitement d'un nid avec des billes d'insecticide biologique

permet de lutter contre le frelon lors de la construction de la colonie mais devient insuffisante si le nid est déjà à son stade secondaire. Notez que la présence d'alcool dans l'attractant éloigne les abeilles, le piège peut donc être posé à proximité des ruches.

- Le piégeage des mâles grâce à la phéromone sexuelle à partir de septembre pour empêcher les colonies de se multiplier les années suivantes. Cette technique est nouvelle car la phéromone a été découverte fin 2017 par des chercheurs américains. Nos premiers essais en octobre ont donné des captures satisfaisantes.

Suite à la demande de M. Le Préfet qui répondait ainsi aux demandes des apiculteurs lotois, nous sommes en train de développer un protocole combinant toutes ces techniques pour protéger nos ruches. Si vous souhaitez participer à ce programme qui démarrera début mars, merci de vous faire connaître auprès de l'auteur.

Olivier GUERRET

Déchets Ménagers : Odeurs de Changements !

Un vaste changement à venir compliqué et qui va coûter cher à mettre en place. J'espère qu'il a été bien pensé et qu'il sera finalement source d'économies et de mieux être pour la population. Sachez que tant les mairies que la CCQB sont mises devant le fait accompli.

L'idée de départ est intéressante : il s'agit selon le principe « Pollueur – Payeur » de n'être facturé que pour le montant de nos propres déchets. Ça consiste à disposer de bacs personnels, sécurisés, et d'un nombre de collectes limité.

Si cette stratégie me semble simple à mettre en place en ville où le porte à porte est aisé, elle me paraît bien plus complexe à déployer dans nos territoires à habitat diffus. Il faudra toujours des points de ramassage collectifs, mais au lieu de trois ou quatre bacs, il va y avoir une ribambelle de petits containers ! Esthétique, quand tu nous tiens ! D'autre part, je m'interroge sur la fiabilité de la fermeture sécurisée des containers. Le nombre de passages, qui sera entre 9 et 12 par an, me fait également soucier. Je m'inquiète, à tort certainement, de l'odeur que vont dégager les containers au bout d'un mois. Je prends pour exemple un jeune couple avec enfants en bas âge (couches !) ayant de plus mangé du poisson, durant les mois d'été ! Comment fournir également des containers personnalisés aux touristes et vacanciers ? La liste des questions est longue. N'y avait-il pas d'autres options ?

La Tarification Incitative

Ci-dessous reproduit in extenso un article « clé en main » envoyé par le SICTOM :

✚ Les enjeux

Après une étude de faisabilité globale menée sur les six collectivités de collecte du département du Lot, quatre d'entre elles, dont le SICTOM des Marches du Sud Quercy, ont pris la décision de faire évoluer le mode de financement du service public de gestion des déchets et de mettre en place prochainement la tarification incitative.

✚ Pourquoi passer à la tarification incitative ?

Dans un contexte de hausse des taxes sur les activités polluantes (TGAP), ainsi que sur le carburant, la tarification incitative est un levier efficace pour réduire les quantités de déchets et améliorer leur valorisation, tout en maîtrisant les coûts du service de collecte et de traitement.

Elle permet de responsabiliser les producteurs de déchets (habitants, administrations et entreprises) en les amenant à faire évoluer leurs pratiques et comportements, en contrepartie d'une prise en compte de leur implication.

En France, 5,4 millions d'habitants payent le service par le biais d'une tarification incitative et les résultats sont au rendez-vous puisqu'il est constaté sur ces territoires une réduction de la production des déchets de 30% en moyenne.

✚ Les modes de financement actuels du service public de gestion des déchets

Selon les territoires, 2 modes de financement sont possibles :

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (ou TEOM) qui est un impôt. Cette taxe est additionnée à la taxe foncière calculée sur la base de la valeur locative des propriétés bâties. Elle est donc sans lien avec le service rendu.

- La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (ou REOM), qui n'est pas un impôt mais une contrepartie financière d'un service (forfait).

Sur le Lot, la TEOM a été largement privilégiée par les collectivités, principalement en raison de sa facilité de gestion qui est confiée au Trésor Public. A contrario, la REOM est calculée par la collectivité compétente, qui émet ensuite la facture.

✚ Principe de la tarification incitative ?

A la différence des modes de financement actuels (TEOM et REOM), la tarification incitative par le biais de la REDEVANCE INCITATIVE intègre dans son calcul une part variable, qui prend en compte la quantité de déchets produits.

Cette part variable pourra être définie : en fonction du volume du bac et du nombre de levées du conteneur mis à la disposition des familles ou des professionnels.

✚ Ce qui change pour les usagers...

Les fréquences de collecte seront ajustées, le nombre de ramassages pourra ainsi être moins important qu'actuellement. Les bacs et les camions de collecte seront pucés, afin d'identifier les producteurs.

Les bacs individuels seront privilégiés soit en porte à porte, soit en points de regroupement individualisé (bacs fermés).

La facture sera émise au nom du producteur de déchet et fera apparaître une part fixe (correspondant à un abonnement) et une part variable fonction du volume du bac et du nombre de levées.

✚ Une mise en place à l'horizon 2022.

Entre les études nécessaires à la réorganisation des collectes et à la constitution des fichiers d'usagers redevables, un délai d'environ 3 à 4 ans est à prendre en compte avant la mise en place de ce nouveau dispositif.

D'ici là, de nouvelles informations vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement des décisions. Des consultations seront organisées avant leur concrétisation sur le terrain.

DOSSIER DÉCHETS DOMESTIQUES

Quelques Rappels

ASTUCES

Ne lavez pas les emballages, il suffit de bien les vider.

Ne pas imbriquer les emballages entre eux, ils seront plus facilement recyclés

Bien aplatir les cartons volumineux pour éviter l'encombrement du bac vert.

Si vous avez des doutes ou des questions sur le tri, n'hésitez pas à contacter le SYDED au 05 65 21 54 30

Les Encombrants

Les déchets végétaux, électriques, volumineux ou dangereux **DOIVENT** être déposés en déchetterie

*C'est **GRATUIT** pour les particuliers*

Incivilités encore et toujours

Ne rien laisser autour des containers,



C'est une question de respect et de sécurité

IDEES :

VÊTEMENTS, LINGE ET CHAUSSURES

pensez aux bornes à textiles !

DÉCHETS DE JARDIN ET DE CUISINE

pensez au composteur !

Déchetteries et Horaires

Trois déchetteries sont à votre disposition à proximité immédiate : Castelnau Montratier-Sainte Alauzie, Lalbenque et Cahors. Vous pouvez toutes les utiliser et choisir en fonction de votre lieu d'habitation et des horaires d'ouverture. Excepté le Dimanche, il y en a toujours une prête à vous accueillir à proximité immédiate.

A noter : à Cahors, une antenne d'Emmaüs est présente sur le site de la déchetterie et récupère tout objet pouvant avoir une seconde vie.

Horaires Ouverture Déchetteries	Castelnau 05 65 21 47 59	Lalbenque 05 65 20 17 46	Cahors 05 65 53 07 35
Lundi	14h - 18h	14h - 18h	8h - 12h 13h30 - 18h30
Mardi	14h - 18h	9h - 12h	a.m. : fermée 13h30 - 18h30
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h	8h - 12h 13h30 - 18h30
Jeudi	Fermée	Fermée	8h - 12h 13h30 - 18h30
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h	8h - 12h 13h30 - 18h30
Samedi	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 13h30 - 18h

Demande de composteur

Envoyer un courrier au syded du Lot :

**« les Matalines »
46150 CATUS**

- **Indiquer** : nom, prénom, adresse et numéro de téléphone

- **Joindre** un chèque de 20 € à l'ordre du Trésor Public.

Le Syded du Lot vous enverra le composteur dans la déchetterie la plus proche.

BUDGET MUNICIPAL 2018

Loi de Finance 2019

Pas de bouleversements pour les collectivités. En attendant la refonte de la fiscalité locale prévue l'an prochain, les concours financiers de l'État aux collectivités sont maintenus à hauteur de 48,2 milliards d'euros (en fait légère augmentation par rapport à 2018). La deuxième étape de suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages est enclenchée et l'objectif de hausse contenue des dépenses (à 1,2 %) est réaffirmé.

Si la dotation globale de fonctionnement (DGF) est maintenue, rien n'indique qu'il n'y aura pas de variations dans sa répartition. En 2018, près de la moitié des communes ont eu une diminution. La DGF « sera répartie en fonction des dynamiques de population et de richesses, en tenant compte du renforcement de la péréquation entre collectivités du bloc communal, en faveur des collectivités les plus fragiles », dicit le Ministre de l'Économie.

La péréquation des communes serait majorée de 180 millions d'euros, avec une progression de 90 millions d'euros pour la dotation de solidarité urbaine (DSU) et de 90 millions également pour la dotation de solidarité rurale (DSR).

les dotations de soutien à l'investissement, elles seraient maintenues à 2,1 milliards d'euros (hors FCTVA) dont 1,8 milliard pour le bloc communal

Tableau comparatif des dotations 2017 / 2018

Bien que la DGF 2018 soit inférieure de 2,41 % à 2017, le total des dotations pour la commune est en augmentation de 0,48% grâce aux dotations de solidarité rurales

Année	dotation forfaitaire (DGF)	Variation DGF	dotation de solidarité rurale "péréquation"	dotation de solidarité rurale "cible"	dotation nationale de péréquation	TOTAL	% variation 2018 / 2017
2017	77 617		20 957	26 833	12 991	138 398	
2018	75 744	-2,41	21 229	29 301	12 794	139 068	0,48

Gestion serrée des dépenses de fonctionnement : Pas de gaspillage. Bien entendu, nous restons extrêmement vigilant, les économies réalisées maintiennent notre capacité d'autofinancement. Nous devons continuer à intégrer la limitation d'augmentation des dépenses dans notre prochain budget.

Pression fiscale et subventions

Après le rattrapage nécessaire de 2017, cette année un simple ajustement nous permet de conserver une pression fiscale supérieure à 0,90 (seuil moyen du département).

Cette augmentation a été calculée au plus juste après un ensemble de simulations réalisées avec le Contrôleur des Impôts. Notre pression fiscale actuelle maintenue à 0,91 (comme l'an passé) nous permet ainsi de continuer à bénéficier de subventions à taux plein, sans malus.

Ce sera un point à surveiller dans les années futures. De petits ajustements annuels étant certainement préférables à un grand bond. La taxe d'habitation va disparaître sans doute, mais le principe d'effort fiscal restera.

Légende Tableau : Taxes locales 2016 inchangées par rapport à 2015. La légère augmentation de 2015 avait été trop faiblement estimée pour perdre le malus. L'augmentation 2017 lève cette limitation et augmente également notre produit brut.

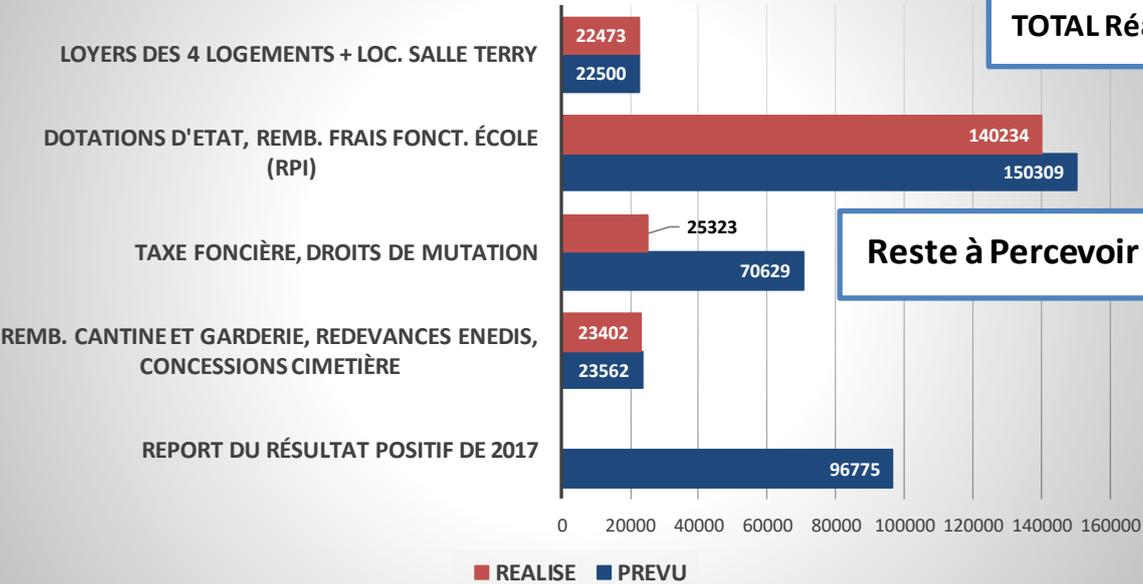
En 2018, la hausse limitée à son objectif d'optimisation des subventions, ne génèrera que peu de produit supplémentaire, mais permet de rester à la pression fiscale de 0,91.

Fiscalité (part communale)	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Produit 2016 (€)	Produit 2017 (€)	Produit 2018 (€)
Taxe d'habitation (TH)	6,91	7,74	7,93	30 680	33 731	34 876
Foncier bâti (TFB)	5,39	6,04	6,19	16 283	18 501	19 938
Foncier non bâti (TFNB)	24,75	27,72	28,41	4 455	5 017	5 199
Cotisation Foncière des Entreprises	13,38	14,99	15,36	4 442	5 217	5 652
Produit Fiscal Réalisé (Attendu)				55 860	(62 466) 66 680	(65 687)

BUDGET MUNICIPAL 2018

Recettes de Fonctionnement.

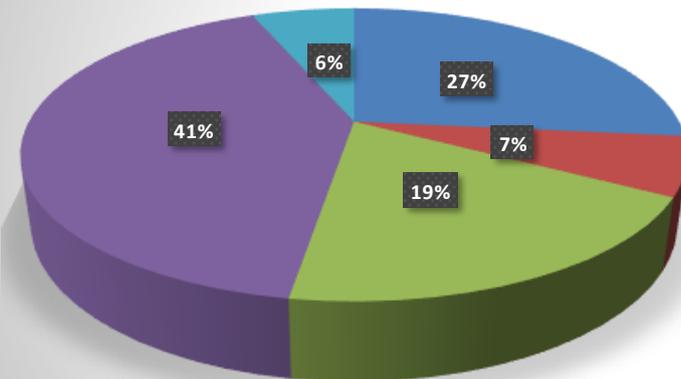
Recettes Fonctionnement au 15/11/18



Au 13/12/2018 :
TOTAL Prévu = 363 775 €
TOTAL Réalisé = 211 694 €

Reste à Percevoir : 45 306 €

Recettes Fonctionnement Ratios

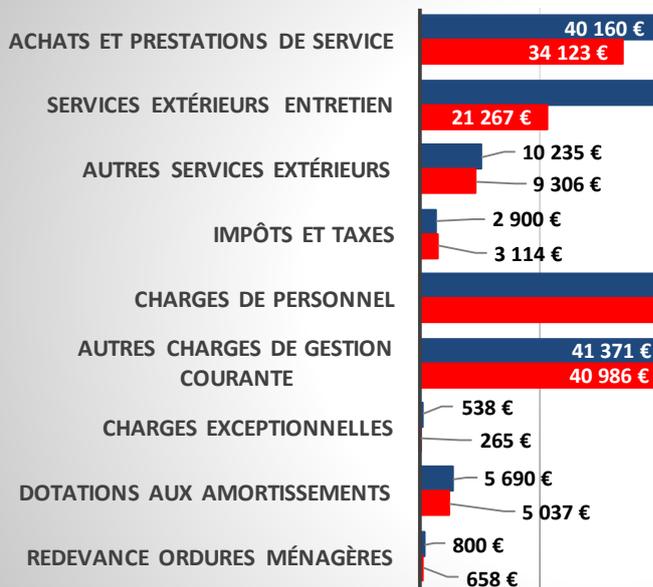


- Report du résultat positif de 2017
- Remb. cantine et garderie, redevances Enedis, concessions cimetière
- Taxe Foncière, Droits de mutation
- Dotations d'Etat, Remb. frais fonct. École (RPI)
- Loyers des 4 logements + loc. salle Terry

BUDGET MUNICIPAL 2018

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement au 13/12/18

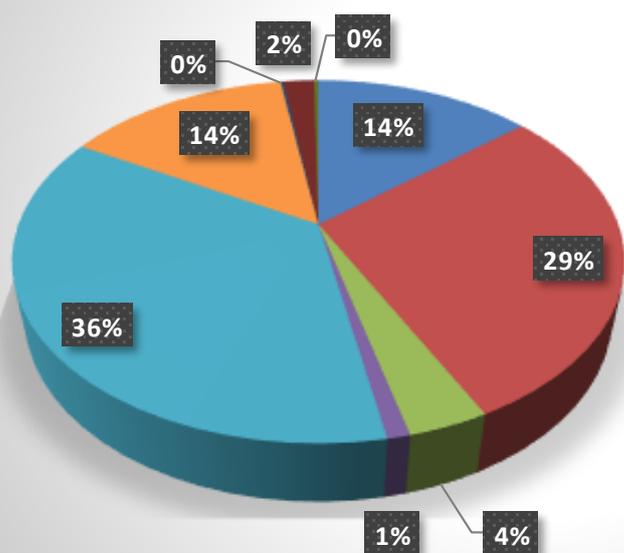


Ce poste sert de « réserve financière » pour de petits achats imprévus et des dépassements de dépenses sur d'autres postes. Ces dépassements font l'objet de DM qui doivent être validés en Conseil Municipal. La situation sur ce poste laisse présager un résultat largement positif (de l'ordre de 60 k€).

Au 13/12/2018 :
TOTAL Prévu = 363 775 €
TOTAL Réalisé = 207 414 €

■ PREVU ■ REALISE

Dépenses de Fonctionnement Ratios



- Achats et prestations de service
- Services extérieurs Entretien
- Autres services extérieurs
- Impôts et taxes
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux amortissements
- Redevance ordures ménagères

BUDGET MUNICIPAL 2018

Subventions aux associations

Nous savons toutes et tous au conseil municipal le rôle primordial des associations dans la vie d'une commune. Nous les aidons de notre mieux, dans la mesure de nos moyens.

Il me semble que, suite à diverses discussions que j'ai pu avoir, quelques précisions soient nécessaires.

Attribution d'une subvention

Le montant attribué à chaque association est débattu en Conseil Municipal lors du vote du budget, et fait l'objet d'une délibération. Bien entendu, les Conseillers Municipaux parti prenante ou liés d'une façon ou d'une autre à une association ne participent ni aux débats, ni au vote en ce qui concerne cette association.

Versement de la subvention

L'attribution d'une subvention résulte en son inscription sur une ligne budgétaire de la commune. Mais ce n'est pas la commune qui verse directement la subvention. Tous les paiements d'une Mairie sont effectués par le Contrôleur des Impôts. Le versement des subventions aux associations n'y échappe pas. Ce versement, ne peut être effectué que si le centre des impôts est en possession d'un certain nombre de documents administratifs.

La Mairie, pour demander le versement de la subvention attribuée, a besoin de joindre impérativement à sa demande les documents suivants :

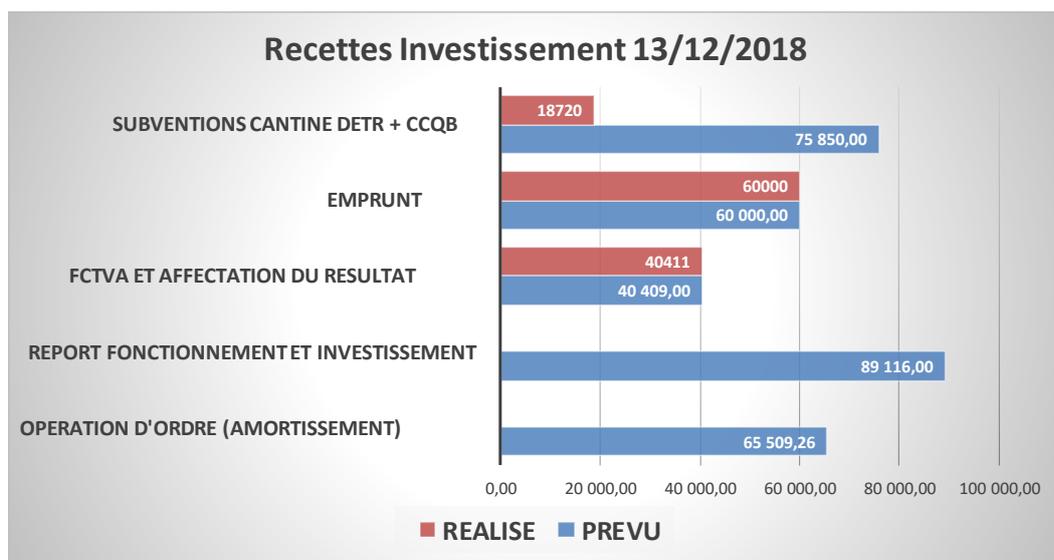
- ✓ Lettre de demande de subvention,
- ✓ Compte rendu de la dernière Assemblée Générale,
- ✓ Dernier bilan financier,
- ✓ Et/ou Bilan prévisionnel pour l'année en cours.

En l'absence de ces documents, le Contrôleur des Impôts ne procède pas au versement.

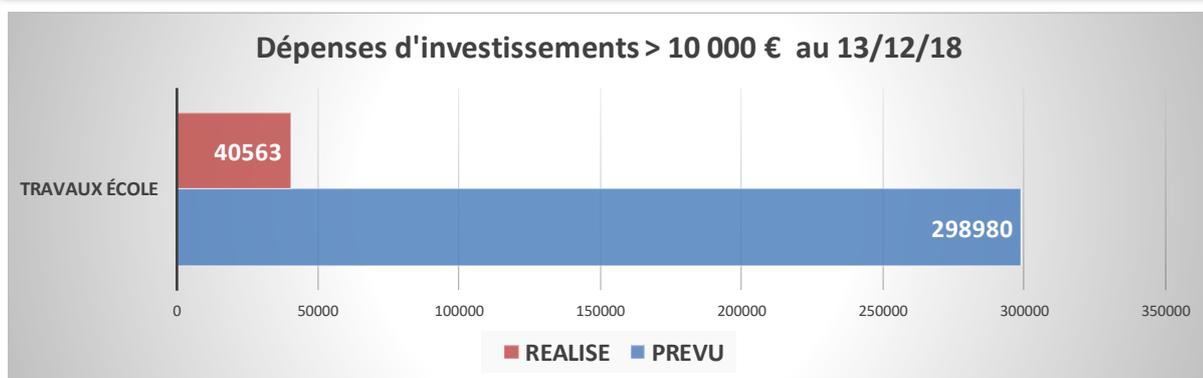
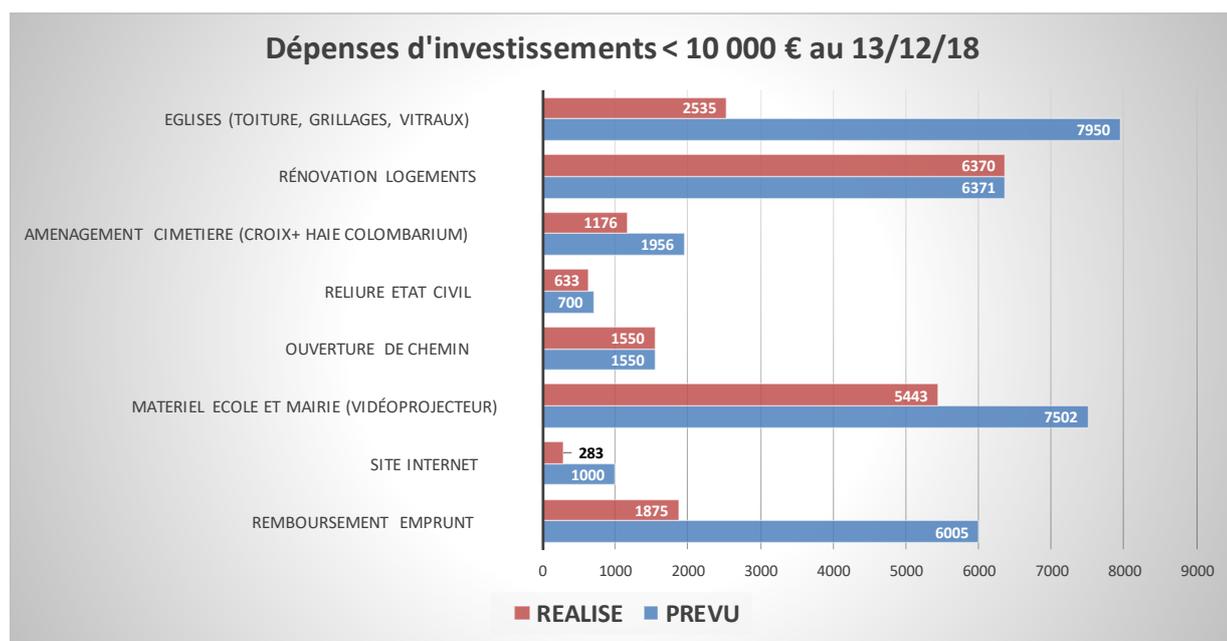
Association	Budget 2018 : Montant attribué en Conseil Municipal	Montant Versé après réception des pièces administratives	Commentaire
AMIQ	100	100	
Chemins en Quercy	50	50	
COC Castelnaudais	100	100	
Comité des Fêtes	300	300	
Coopérative scolaire Maternelle	170	170	
Diane Pernoise	200	200	
Farandole	60	60	
FNACA	30	30	
FOOT Quercy Blanc	100	100	
La boule Pernoise	200	200	
Les Canailous du Quercy Blanc	120		Dossier Non Reçu
Mutuelle Coups Durs	160	160	
Parents du RPI	80		Dossier Non Reçu
Pique et Pousse	50		Dossier Non Reçu
Prévention routière	50	50	
Sapeurs Pompiers	100	100	
TOTAL	1920 €	1 620 €	

BUDGET MUNICIPAL 2018

Recettes d'Investissements



Dépenses d'Investissements



Pern s'ouvre au monde !

Pern fait cette année son entrée dans l'ère du numérique. la première version du site internet « officiel » de notre commune a été mise en ligne cet automne.



Coût : 283 € par an.

Reflète de la vie de la commune, il est un outil d'information, de dialogue et de lien social incontournable à notre époque. Il est à votre service. Il est votre. Ses objectifs :

- ✚ Vous informer en temps réel : renseignements pratiques, infos municipales, actions engagées par vos élus, manifestations, évènements ;
- ✚ Vous permettre de réagir et d'agir : faciliter la communication entre vous et vos élus ;
- ✚ Valoriser : nos producteurs, artisans, commerçants, artistes, associations, bénévoles ;
- ✚ Faire rayonner : nos paysages, notre vie culturelle, sportive, économique, sociale,
- ✚ Promouvoir notre capacité d'accueil : logements, gîtes, chambres d'hôtes
- ✚ Être identifiable au sein des communautés qui nous englobent : CCQB, Département, Région ...
- ✚ Donner envie aux internautes, proches ou lointain, de nous rendre visite, de venir vivre ici, chez nous, avec nous.

Structuré en une arborescence simple, son utilisation est intuitive. Il est consultable autant sur ordinateur que sur tablette ou téléphone portable. Il contient de nombreux liens vers d'autres sites vous permettant de parfaire votre information.

Je le souhaite dynamique, réactif, efficace, attractif, convivial, riche de contenu. Professionnels, commerçants, loueurs, associations et bénévoles, vous toutes et tous acteurs de notre commune mon désir est que cet outil vienne compléter vos propres outils de communication. Je vous invite à l'alimenter et l'enrichir en nous envoyant

VOS informations, nouvelles, commentaires, remarques, suggestions.

Ainsi ce site vivra. Appropriez-le vous, dites-nous ce qui pourrait l'améliorer. Nous restons à votre écoute avec pour seul objectif vous servir de notre mieux.

Saisissez « **pern46.fr** » dans votre moteur de recherche.

Ou bien suivez ce lien : <http://www.pern46.fr/>

C'est Parti !

Bienvenue à bord et excellente navigation !

Alerter, prévenir, informer

Être ouvert au monde c'est bien. Communiquer avec la population de sa commune, c'est indispensable. Ce rappel est à destination des nouveaux habitants, et de celles et ceux qui ne sont pas encore inscrit à notre liste de diffusion.

La Mairie de Pern a en effet mis en place un système de diffusion des alertes en temps réel. Il s'agit actuellement d'envoi d'emails. Lorsque nous sommes prévenus en Mairie de problèmes majeurs comme : Eau du robinet impropre à la consommation, avis de tempête, d'orages, de fortes précipitations, canicule, dangers divers, épidémies, coupures de courant... nous vous en informons en temps réel.

La Mairie utilise également cette liste pour diffuser des informations municipales utiles, pertinentes, intéressantes et d'intérêt commun : routes barrées, chantiers engagés, décisions municipales d'importance, organisation de manifestations festives, éducatives, artistiques, culturelles etc. L'objet n'est pas de submerger vos boîtes mails, mais de vous tenir informé de la vie de la commune.

RÉALISATIONS 2018

La loi informatique et liberté nous interdit de vous inscrire sur cette liste, même si nous disposons par ailleurs de votre email. Vous devez nous en faire la demande écrite par mail ou en remplissant un petit formulaire disponible en Mairie.

Entretien Voirie

Comme chaque année, une visite des 70 km de voirie a été effectuée en début d'année 2018 pour identifier l'ensemble des problèmes. Cette visite est faite avec l'équipe de la CCQB en charge de l'entretien des routes et chemins communaux et ruraux. La voirie est regardée, analysée, expertisée en grand détail. Des notes et des photos sont prises chaque fois qu'un point noir est identifié. Cette visite demande une journée complète. Un rapport est ensuite établi par la CCQB listant la totalité des travaux qui, dans l'idéal, seraient à réaliser ainsi que leur coût. Le montant alloué à la commune de Pern est également indiqué, et bien sûr, il est toujours inférieur à la somme des travaux.

C'est ensuite le Conseil Municipal qui débat de cette liste pour sélectionner les travaux qui paraissent les plus pertinents en fonction de leur urgence, de l'état des voiries, et du budget dont on dispose.

Travaux réalisés

Un total de 720 m de voirie a été goudronné monocouche, Ces travaux d'entretien ont été réalisés à Sagnet (90 m), pech Sec (130 m), Poujal haut (470 m).

1,730 km ont été réalisés en bicouches au chemin de la fontaine, (350 m), sur le VC 180 (180 m), sur le VC 178 à Monserot (350 m), sur le VC 7 au pech (850 m).

320 m de tri-couches ont été mis sur le VC 114 à Bru (40 m), sur le VC 109 (210 m), le VC 110 au Foussal (40 m) et à Montignac sur le VC 181 (30 m).

Divers aménagement (buses, réaménagement des aires à containers...) et Points à Temps (PAT) ont également été réalisés.

Le coût de l'ensemble des travaux réalisés en 2018 s'élève à 31 371 €.

Respectons notre voirie, elle coûte cher.

Entretien du patrimoine

Logement « Ecole des Filles »

L'an passé, nous avons changé les menuiseries extérieures, fenêtres et porte d'entrée, remplacé les volets bois par des volets roulants motorisés. Cette année, la façade exposée nord-ouest du logement de l'école a été traitée avec un produit hydrofuge. Des infiltrations d'eau étaient à l'origine d'importante humidité des murs intérieurs et dégradait les peintures.

Presbytère de Pern :

Changement des portes-fenêtres en bois sur un logement du Presbytère de Pern.

Presbytère de Terry :

La porte d'entrée ainsi que toutes les fenêtres du presbytère de Terry ont aussi été remplacées par des menuiseries PVC aux normes actuelles.

Eglise de Pern :

Un entretien de la toiture a été effectué par l'entreprise « Robin des Toits ». De nombreuses tuiles avaient glissé générant des fuites sur les voutes et le long des piliers, il fallait intervenir. On en a profité pour faire poser une trappe de toit afin de faciliter les opérations d'entretien futures.

Eglise de Terry :

Restauration du vitrail de l'entrée de l'église de Terry. Un superbe travail a été réalisé par Isabelle Raynal-Delcol, « Minéral Création » Vitrailliste - Artiste côté DROUOT avec une vraie passion. Ce vitrail mériterait une belle mise en valeur grâce à un éclairage intérieur indirect.



En Bref

Panneaux d'affichage

Un nouveau panneau a été installé sur le mur de la Mairie. Des panneaux neufs ont également été installés aux deux cimetières de Terry et Pern.

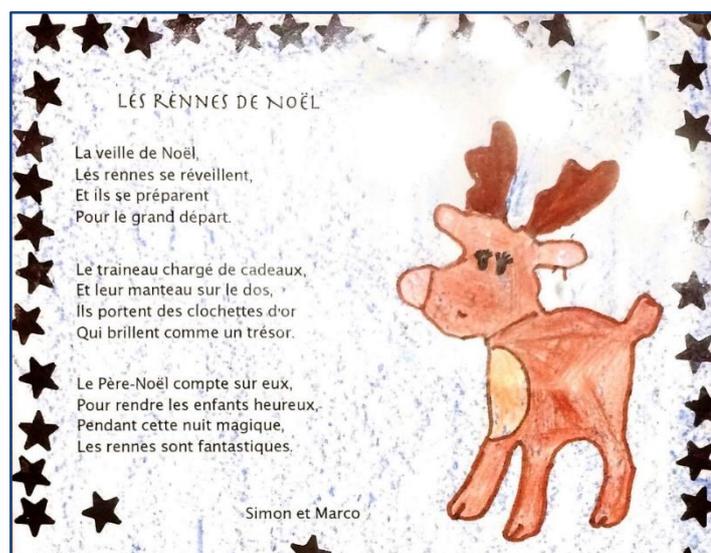
Cimetière

La croix du cimetière, dont la base était très dégradée, menaçait de tomber. Elle a été changée par une belle croix neuve fabriquée et posée par l'entreprise Lalbertie.

Dossier Ecole

Le Mot des Enseignants

L'école du village accueille cette année 36 élèves du CE1 au CM2 répartis dans deux classes (CE1-CE2 et CM1-CM2). L'enseignement est assuré par Véronique Bastide (CM1-CM2) et Vincent Carrière (CE1-CE2). Jessica Champié (AESH) accompagne des élèves en situation de handicap scolarisés à l'école.



La cantine et la garderie sont pris en charge par Karine Sorre et Christine Rodolosse. Leur professionnalisme concourt à assurer des temps extrascolaires de grande qualité.

Les locaux sont agréables et permettent d'accueillir les élèves dans d'excellentes conditions. Du matériel de sport et des jeux ont été acquis récemment par la mairie. Une table de ping-pong sera très prochainement à disposition des élèves lors des récréations.

La construction de la nouvelle cantine témoigne de l'attachement que la commune de Pern porte à son école. Les travaux sont en outre une source de curiosité et d'intérêt pour les élèves.

Claudie Bousquet, par un apport régulier de livres de la bibliothèque départementale et du bibliobus, encourage la découverte de nouveaux ouvrages enrichissant les lectures des élèves.

L'année scolaire a bien débuté à l'école avec de nombreux projets. Un journal scolaire est édité par la classe de CE1-CE2. La vente de ce journal se fait au profit de la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE et finance les sorties et achats au service des travaux coopératifs des élèves.

Tous les élèves participent aux rencontres USEP. Ces rencontres finalisent un travail mené en classe autour d'une pratique sportive : cross, jeux collectifs, athlétisme.

L'USEP prête également du matériel spécifique que les élèves utilisent durant l'année notamment des kits d'escrime et de golf.

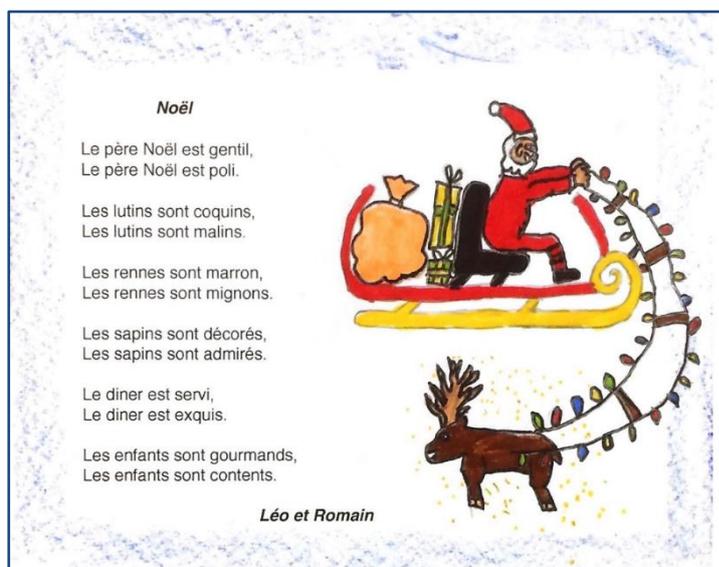
En outre, les élèves bénéficieront dans l'année d'un partenariat avec les fédérations françaises de basket. Un intervenant en basket interviendra dans la classe de CM1 et CM2.

Enfin, des séances de natation auront lieu en juin à la piscine de Castelnau-Montratier.

Le parcours culturel des élèves sera enrichi grâce à des projets autour du théâtre contemporain et de la danse.

Les élèves de CE1-CE2 mèneront un travail autour d'un texte de théâtre contemporain de Fabien Arca. Ce projet intitulé Théâ, organisé par l'OCCE, permettra aux élèves de découvrir l'univers de cet auteur, de travailler coopérativement à la mise en espace et en voix du texte qu'ils choisiront.

Les élèves de CM1-CM2 participeront à un projet autour de la danse contemporaine. Une rencontre avec une chorégraphe, des ateliers avec une danseuse enrichiront le travail mené par l'enseignante durant l'année. Ce projet, financé en partie par la communauté de communes du Quercy Blanc, proposera également un spectacle de la compagnie partenaire à destination des élèves et de leurs familles.



L'Association des Parents d'Élèves facilite grandement le financement de ces projets. Le dynamisme des parents au sein de cette association est visible à travers les très nombreuses manifestations proposées durant l'année : soirée belote, loto, tombola...

DOSSIER ÉCOLE

L'équipe enseignante remercie chaleureusement ses différents partenaires qui font de notre école, une école dynamique soucieuse de la réussite de chacun.

Noël 2018

Le repas de Noël a eu lieu mardi 18 Décembre. Les enfants avaient préparé des chants de Noël et écrit des poésies, toutes plus belles les unes que les autres. Nous l'aurions souhaité, mais il nous était impossible de reproduire la totalité de leurs œuvres. Nous nous en excusons auprès d'eux. Nous vous en présentons trois qui illustrent leur créativité et leur sens artistique.

Ce fut un moment léger et chaleureux autour d'un déjeuner délicieux. Les enfants faisant alterner chaque plat avec des chants ou par la lecture de leurs poèmes.

Un grand merci les enfants, merci aussi au personnel enseignant et encadrant, pour ce moment de pur bonheur !

Le Père Noël n'aura pas oublié les enfants. Il apporte dans un grand paquet cadeau qu'on voit d'ailleurs très bien dans le dessin du traineau, une table de pingpong. La cour étant un peu réduite pendant encore quelques mois cette table permettra de belles parties.

Modernisation de l'école : Un projet concerté

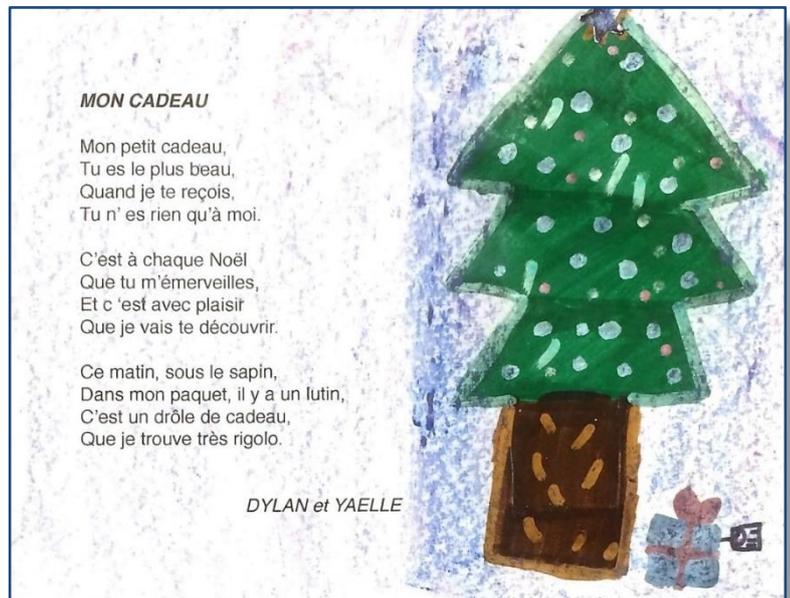
Ce projet est le fruit d'une concertation entre le Conseil Municipal, l'Architecte retenue Mme Stéphanie Fleury (Architecte de la maternelle de Montcuq), les équipes du SDAIL, les services concernés de



la préfecture, la sécurité civile (SDIS), le contrôle technique (accessibilité).

Nous avons aussi tenu à avoir le regard des personnels enseignants et encadrants. Nous les avons fait intervenir au tout début du projet, sur la base du premier avant-projet leur permettant de nous retourner leurs commentaires concernant la conception elle-même. Ces remarques ont été prises en compte dans les réflexions de l'équipe en charge de l'élaboration du projet. Je pense par

exemple à des suggestions portant sur l'optimisation de la surveillance des enfants tant dans l'espace restauration, que dans la cour, sur l'implantation de l'extension, sur les aménagements des talus sous la rue, sur la livraison des



MON CADEAU

Mon petit cadeau,
Tu es le plus beau,
Quand je te reçois,
Tu n'es rien qu'à moi.

C'est à chaque Noël
Que tu m'émerveilles,
Et c'est avec plaisir
Que je vais te découvrir.

Ce matin, sous le sapin,
Dans mon paquet, il y a un lutin,
C'est un drôle de cadeau,
Que je trouve très rigolo.

DYLAN et YELLE

repas, etc. Notre écoute a également porté sur les habitudes de travail et la gestion des enfants afin d'intégrer au mieux ces composantes. Les parents d'élèves ont aussi été impliqués, puisque deux mamans d'élèves scolarisés à l'école sont Conseillères Municipales et ont activement participé à tous nos débats.

Plusieurs avant-projets ont été successivement proposés par l'équipe de Maitrise d'œuvre, nous permettant d'affiner progressivement notre réflexion et d'intégrer l'ensemble des paramètres et règlements.

Le travail de synthèse et de consensus était difficile à



réaliser pour le Maître d'ouvrage et le Maître d'œuvre. D'autant plus que le Conseil Municipal, seul responsable in fine de l'opération, devait aussi prendre en compte une vision au niveau de la commune, de son évolution possible ou probable, de la composante RPI, de projections sur son évolution démographique dans un contexte de baisse globale de population dans le Lot et de notre capacité à attirer de jeunes couples.

Enfin, et bien sûr, le projet se devait d'être parfaitement compatible avec le budget de la Commune et en adéquation avec les critères de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département Lot afin de bénéficier du

DOSSIER ÉCOLE

panel complet d'aides financières auxquelles nous pouvions prétendre.

Un projet mesuré

C'est un projet majeur de la municipalité pour l'avenir de notre commune. L'école communale de Pern accueille les élèves du RPI Pern-Lhospitalet-Cézac

Ce projet structurant revêt la plus haute importance tant pour notre commune de Pern, que pour celles de L'Hospitalet et de Cézac qui sont regroupées dans le même RPI. Il a été pensé pour être en adéquation avec l'intérêt du territoire du RPI, son attractivité, ses besoins et les infrastructures dédiées à la petite enfance qui y sont déjà présentes. Il n'entre pas en concurrence avec un équipement similaire à proximité.

Notre volonté est de disposer d'un groupe scolaire intégré et moderne regroupant l'ensemble des équipements et services nécessaires à son bon fonctionnement, à l'amélioration des conditions d'enseignement et de vie scolaire et à une meilleure sécurisation de nos enfants et personnels.

Nous souhaitons mettre à disposition des élèves et enseignants une infrastructure et un équipement en adéquation avec les méthodes et techniques modernes de pédagogie et d'éducation.

Le volume nouveau et le volume existant pourront soit être mis en communication intégrale, soit isolés par cloison mobile pour optimiser flexibilité et évolutivité. L'ensemble ainsi créé nous permettra de disposer d'un espace restauration et d'un espace enseignement dédié aux activités périscolaires pouvant, soit fonctionner indépendamment et simultanément, soit s'ouvrir en un seul volume.

d'intégrer les nouvelles technologies et d'offrir aux enfants et aux équipes enseignantes un outil pédagogique complémentaire des outils classiques dédiés à l'enseignement. Il permettra de favoriser un travail



collaboratif et contribuera à former les enfants à une société de l'information et de la communication.

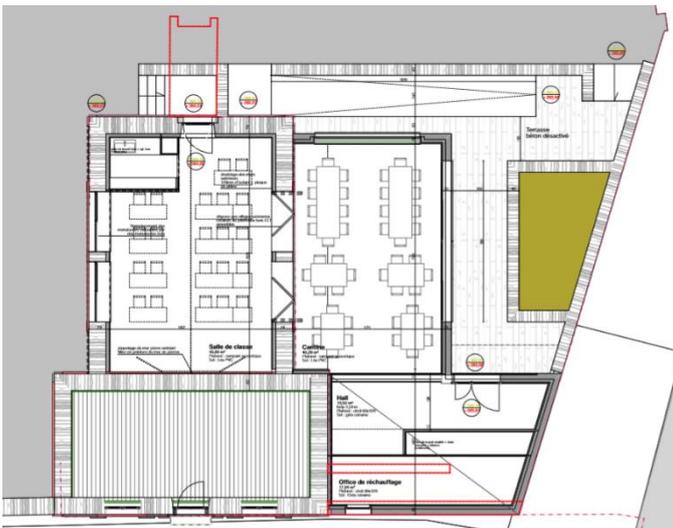
Montants des Travaux :

Numéro de Lot	LOT	ENTREPRISE	TOTAL
	Surfaces		118,22
1	Démolition - Gros Œuvre - VRD	Ringoot	99 321 €
2	Ravalement des Façades	Ringoot	4 124 €
3	Charpente Bois - Couverture	Ringoot	17 080 €
4	Menuiseries Extérieures Alu. Occult.	InTech	23 337 €
5	Menuiseries Intérieures Bois	Lalbertie	9 483 €
6	Plâtrerie - Faux Plafonds et Flocage	PeintureDéco46	19 983 €
7	Revêtement de Sol Dur (réchauffage + entrée)	Ringoot	8 424 €
8	Electricité CF et Alarmes	Borras	19 498 €
9	Chauffage-Plomberie-Sanitaire-VMC	ATVR Energie	30 113 €
10	Revêtement de Sol Souple	PeintureDéco46	6 745 €
11	Peinture	PeintureDéco46	5 472 €
TOTAL TRAVAUX			243 580 €
TOTAL TRAVAUX + HONORAIRES + ETUDES + EQUIPEMENT			285 386 €

Plan de financement

Un emprunt de 60 k€ au taux fixe de 1,1% sur 8 ans, a été pris auprès de la Banque Postale (meilleure offre). Son coût total (incluant les frais de dossier) est de 2 870 €. La commune avait la capacité financière d'autofinancer ce projet. Nous avons choisi de préserver notre CAF et donc notre capacité à mener un nouveau projet de même ampleur en profitant de ces taux historiquement bas.

Coût Prévisionnel HT	285 386 €	
SUBVENTIONS :		
DETR	126 525 €	44 %
Région	24 049 €	8 %
Département FAST	39 450 €	14 %
CCQB	13 450 €	5 %
Autofinancement	81 912 €	29 %
Dont Emprunt	60 000 €	
TOTAL Subventions	203 473 €	71 %



Dans ce projet un budget de 8 000 € est consacré à l'aménagement de la salle périscolaire. En particulier l'installation d'un Ecran Interactif Tactile permettra

VIE DES ASSOCIATIONS

Amitié Internationale en Quercy



Martine AUGER

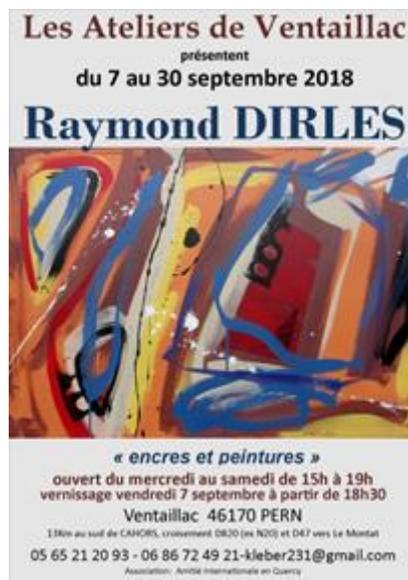
L'Association Amitié Internationale en Quercy (AmIQ) a été créée en 1998, son siège est situé à Ventailac commune de PERN, elle a pour but de développer, par des actions culturelles et éducatives telles que des expositions, des conférences, des concerts de musique, des cours de français/langues étrangères etc, l'amitié entre les habitants du Quercy venant de différents horizons géographiques et culturels et faire des échanges avec les artistes de tous les pays.

En 2018 l'association a organisé dans son lieu d'exposition et d'échange « Les Ateliers de Ventailac » :

Du 7 au 15 juillet, « L'ART EN CHEMIN » présentations des travaux d'artistes de PERN et L'HOSPITALET : Martine AUGER, Claudie BOUSQUET, Bruno JOSEPH, Kléber, Anna KLOTH, Estelle MARLIER, Dominique MEDARD, Ruth VAN EXEL.

Du 3 au 19 août, photographies : « TRACES RITES ET SYMBOLES » André SPINOSA et « NOSTALGIE ET TRANSPARENCE » en souvenir de deux amis photographes décédés, Jeanine & Claude DAVID, qui ont habité longtemps à PERN.

Du 7 au 30 septembre, les encres et peintures de Raymond DIRLES.



✚ Expositions :

Du 3 au 27 mai, « RENCONTRE » entre les « Echappées » de Jean MAUREILLE et les « Terra incognita » de Kéber

Du 1 au 24 juin, « POTRAITS ET FIGURES » dessins et peintures de Christian VERDUN

✚ Animations :

Du 7 au 15 juillet, comme l'année dernière nous avons renouvelé « l'Art en Chemin », des randonnées animées par Nadine BOYALS, éveil sensoriel, composition d'haïkus, création de bouquets avec des éléments glanés en chemin, et création d'un « diaporama » compilant ces créations.

VIE DES ASSOCIATIONS

Concert donné par Marie-Françoise PLAGES piano et Christian VAILLANT flûte.

Concert de chansons françaises par Odile PRADINES.

Les animations et les expositions ont été très suivies et appréciées par un large public.

✚ Stages :

2 jours de stages ont été organisés lors de l'Art en Chemin pour des enfants du centre aéré de l'Hospitalet et des adolescents de la communauté de commune de Castelnau Montratier, sur le thème de l'expression picturale sur un support brut avec des terres collectées à proximité.

Nous avons participé cette année encore à plusieurs expositions collectives et individuelles.

✚ Pour 2019,

Des échanges avec des artistes étrangers sont en préparation.

« L'ART EN CHEMIN » est déjà programmé pour juillet, nous travaillons pour le rendre encore plus attractif et animé.

Chaque mois, à partir de mai jusqu'à octobre des expositions d'artistes de qualité, pour tous les goûts et les sensibilités, sont prévus.

En résumé nous avons cette, année encore, des expositions et des animations de qualité et éclectiques, destinées au plus grand nombre. La fréquentation a été bonne et en progression. Il est à remarquer le peu d'intérêt des Pernois pour ce lieu ouvert à tous.



Anna KLOTH



Kléber



Claudie BOUSQUET



André SPINOSA

La Diane Pernoise



La société de chasse, La Diane Pernoise, réunit 31 adhérents, en légère diminution par rapport à l'année passée. Chacun pratique suivant sa préférence, ou son humeur, la chasse au petit gibier, ou en battue, au sanglier, ou au chevreuil.

Cette année, 40 colliers de tir au chevreuil ont été remis par la Fédération Départementale, afin de réguler la

La chasse au sanglier se pratique en battue, en accord avec les associations de Lhospitalet, et

du Montat. L'année passée, 19 sangliers avaient été prélevés sur les trois communes et déjà 6 cette année.

Pour le petit gibier, nous avons lâché 30 perdreaux et 30 faisans cette année. Il semble que la population de



population d'un gibier qui se reproduit assez bien. 10 colliers ont été attribués pour les tirs d'été du chevreuil, à l'approche. Cette activité permet d'améliorer le budget de l'association. En effet, les cotisations des adhérents, la subvention de 200€ de la Municipalité ne couvriraient pas les frais d'adhésion à la Fédération, les colliers chevreuil, l'achat de gibier de tir, les assurances.

perdreaux rouges s'améliore, en espérant que ce soit dû à l'entretien des agrainoirs mis en place l'année passée. Des faisans lâchés l'année dernière se sont reproduit donnant naissance à 1 ou 2 compagnies. Les lapins restent proches des maisons. Sont-ils sécurisés, craignant les renards et buses? Le lièvre semble stable et les prélèvements sont très raisonnables.

VIE DES ASSOCIATIONS

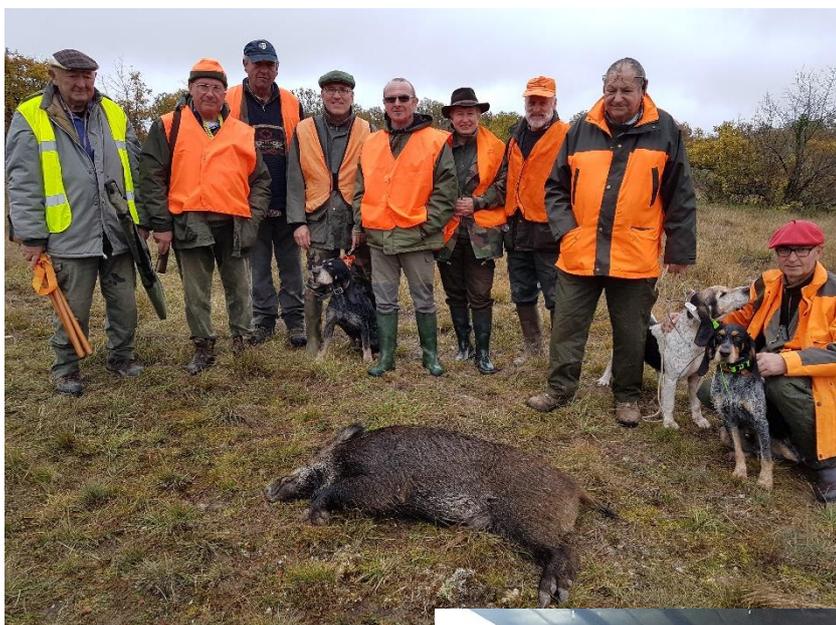
La « Cabane », située entre Terry et Roches, est un lieu de rencontre à l'occasion de la chasse au chevreuil ou pour les formalités de demande et remise des permis de chasser.

Notre association participe à la vie de la commune, assurant un lien convivial entre les adhérents d'origine et de parcours professionnels variés. A ce titre, nous avons renouvelé le 4 août la fête, en commun avec La Boule Pernoise, à la satisfaction de tous les participants et organisateurs. La canicule n'a pas permis d'organiser le jeu de quilles. La pétanque a donné lieu à de belles et longues parties qui se sont poursuivies après l'apéritif offert par la Municipalité et le repas grillades.

Nous rencontrons pendant notre activité, soit en battue, soit en individuel au petit gibier, de plus en plus de marcheurs, joggers, vététistes qui doivent se sentir en sécurité. Ces rencontres donnent souvent lieu à salutations, bavardages, et nous devons nous en réjouir, et souhaiter que cette harmonie perdure.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année et le meilleur pour chacun de vous en 2019.

Le Bureau de La Diane



La Boule Pernoise

L'année 2018 s'achève et le temps est venu de vous donner quelques nouvelles :

La Boule Pernoise a été endeuillée cette année. En effet, nous avons eu la douleur de perdre Pierre Loubradou qui laisse une place vide non seulement en tant que joueur sur les terrains mais aussi en tant que bénévole et ami.



Le Club compte 32 licenciés .

Pour cette année 2018 , 1 équipe Vétérans en seconde division et 2 équipes Séniors en 4 ième Division ont été engagées dans les Championnats des Clubs .

Notre équipe Vétérans se maintient en seconde division terminant 5° d'un groupe de 6 équipes avec 15 pts.

Notre équipe 1 Séniors termine 3° d'un groupe de 5 équipes avec 14 pts et notre équipe 2 Séniors termine 4 ° d'un groupe de 5 équipes avec 16 pts .

L'année 2019 verra du changement dans les divisions. En effet , par décision du Comité Départemental du Lot , une 5 ième division sera créée (trop d'équipes dans la 4 ième division) et donc nos deux équipes séniors seront rétrogradées dans la 5 ième division . Quant à notre équipe Vétérans , cette dernière se maintiendra dans la seconde division

Notre équipe engagée dans la Coupe de France a échoué au 1er tour contre Figeac . De par son élimination , elle a basculé dans la Coupe du Lot . Après avoir battu le Club de Montcuq , elle a perdu contre Lacapelle Marival au cadrage et n'a pas pu poursuivre la Coupe du Lot



Nous remercions les joueurs de ces différentes équipes pour leur motivation et leur comportement irréprochable sur les terrains ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à recevoir les équipes adverses en préparant d'excellents repas et ce dans la plus grande convivialité.

Le 8 Juillet 2018 , nous avons organisé un concours officiel , le Challenge « Camille Trémollières » qui s'est déroulé en 4 parties avec apport de 50 %

VIE DES ASSOCIATIONS

Le concours officiel « Challenge Camille Trémollières » aura lieu le Samedi 15 Juin 2019 en 4 parties



Promotion (ouvert aux licenciés)

Comme promis à la fin de l'année 2017 , le club a revu à la hausse sa participation financière pour l'engagement des joueurs dans les Qualificatifs et Championnats du Lot et qui donc ont représenté notre Club . Juste un mot: Même si les résultats n'ont pas été toujours été là , merci à tous nos joueurs et joueuses pour leur motivation .

Nos deux soirées repas suivis d'un concours amical (le Vendredi 27 Juillet 2018 grillades/sardines et le Vendredi 31 Août 2018 magrets de canards) ont remportées un vif succès. De plus le beau temps était de la partie , ce qui n'a rien gâché. Ces soirées de l'été seront reconduites en 2019. Petit rappel : ces concours sont ouverts à toutes et à tous



Repas du vendredi



31 Août 2018



... suivi du concours



de pétanque

Comme l'année dernière , La Boule Pernoise s'est jointe à l'association de chasse La Diane Pernoise pour une journée « de fête » le Samedi 4 Août 2018 avec repas suivi d'un concours de pétanque. Nous tenons à remercier La Diane Pernoise pour son don en remerciement de notre

participation. Je lance de ce fait un appel à tous nos licencié(e)s dans l'espoir d'être un peu plus nombreux encore cette année non seulement le jour de la fête mais également le lendemain pour le nettoyage car je vous le rappelle rien ne peut être organisé sans les bonnes volontés.

Notre collaboration avec l'école de Pern dans le « cadre de la découverte de la pétanque » a cessé depuis la rentrée scolaire. Ceci est la conséquence de la reprise des cours sur la semaine de 4 jours et qui a donc vu le périscolaire supprimé.

L'année 2018 s'est achevée par son Assemblée Générale le Samedi 24 Novembre 2018 . Les

membres du Bureau étant arrivés au terme de leur mandat de 4 ans , l'élection d'un nouveau Bureau a donc eu lieu. Il se compose ainsi :

Mme LALBERTIE Sylviane – Présidente (réélue)

VIE DES ASSOCIATIONS

Mr BURG Fernand – Vice-Président (nouveau)

Mr LAFAGE Jean-Pierre – Trésorier (nouveau) Mr
RODOLOSSE Jacques – Trésorier adjoint (nouveau
poste)

Mme ALBOUYS Françoise – Secrétaire (réelue)

(Mme Deprêt Huguette/Mr Rodolosse Francis et Mr
Brugidou ne s'étant pas représentés)

Pour remercier nos licencié(e)s pour leur motivation
sur les terrains et leur dévouement dans le bénévolat,
cette assemblée Générale s'est terminée par un repas
offert par La Boule Pernoise au restaurant.

Souhaitons que le nouveau Bureau puisse continuer à
contribuer à l'épanouissement de La Boule Pernoise,

tant sur le plan sportif au niveau des résultats que
dans sa convivialité qui la caractérise. Nous
oeuvrerons dans ce sens tout en gardant à l'esprit de
maintenir notre bilan financier satisfaisant.

A l'aube de cette année 2019 , La Boule Pernoise vous
présentent ses meilleurs vœux.

Vous pouvez nous contacter au 05 65 21 08 54
(Présidente Sylviane Lalbertie) au 05 65 21 78 04

(Secrétaire Françoise Albuys) ou au 05 65 21 00
83 (Trésorier Jean-Pierre Lafage) Vous pouvez nous
contacter au 05 65 21 08 54 (Présidente Sylviane
Lalbertie) au 05 65 21 78 04 (Secrétaire Françoise
Albuys) ou au 05 65 21 00 83 (Trésorier Jean-
Pierre)



VIE DES ASSOCIATIONS

Pique et Pousse en Quercy Blanc



Les 70 adhérents de l'association prennent plaisir à se retrouver sur les chemins du LOT pour pratiquer leur activité favorite dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Pour certains c'est la marche-nordique proposée trois fois par semaine, pour d'autres c'est la randonnée tous les vendredis ou la rando-douce tous les mardis.

Pour le week-end montagne, 9 adhérents se sont attaqués au Canigou 2786m. Départ de Vernet-les-bains pour une ascension de 1400m de dénivelé, une nuit au refuge des Cortalets pour un repos bien mérité et le dimanche fin de l'ascension. L'arrivée au sommet est un cadeau splendide. Paysage à perte de vue à 360° sur les Pyrénées. Après être restés un long moment dans la contemplation, il a fallu descendre pour rejoindre le mini-bus et rentrer à Lhospitalet, fourbus mais heureux.



Le week-end raquettes était cette année à Salardü en Espagne. Rémi, le guide a promené les marcheurs sur des pistes sauvages donnant la sensation d'être les pionniers du monde et a orchestré une recherche de victime ensevelie, qui a impressionné les participants



Les adhérents sont toujours ravis d'accueillir de nouveaux randonneurs.

N'hésitez pas à contacter **Evelyne** au **06-01-75-37-10**



Chemins en Quercy



L'Association Chemins en Quercy fédère à ce jour, douze villages avec le soutien des Maires et leurs conseils municipaux, autour de ce vaste projet de territoire entre les deux villes historiques et emblématiques, Cahors et Moissac, et à l'est jusqu'à Lalbenque.

Depuis deux ans, la lourde tâche de créer un itinéraire de randonnée pédestre reliant ces villages, a nécessité un travail rigoureux sur le terrain afin de baliser des chemins hors des routes départementales devenues dangereuses pour des piétons. L'association remercie les maires, les élus et les bénévoles qui ont aidé au repérage des itinéraires, parfois au débroussaillage, puis au balisage. Afin de concrétiser ce projet la plupart des communes et deux communautés de communes ont attribué une nécessaire subvention de soutien pour couvrir des frais de mise en œuvre.



Des randos découvertes sur plusieurs tronçons ont lieu depuis le mois de Mai 2018. Elles rencontrent un vif succès auprès de la population avec des groupes, variant de vingt à quarante personnes, venus même de Montauban ou de Valence d'Agen. Nous nous inscrivons bien dans la démarche « Itinérance et développement rural ».

Les ADT (Agence de Développement Touristique) suivent notre progression avant d'enregistrer ces itinéraires. L'Association Européenne des Chemins de Cluny (1200 sites en France) nous a sollicités pour emprunter l'axe Lalbenque -Moissac et pour relier d'autres sites clunisiens épars sur le territoire des Causses du Lot, du Sud Quercy et du Rouergue. Une forte demande de chemins de randonnées existe et notre projet suscite de l'intérêt. Un groupe montalbanais a souhaité faire des randos découvertes en semaine ! Un essai a été fait le mardi 4 décembre pour tous ceux qui étaient disponibles (17).

Chemins en Quercy a participé aux carrefours des associations de rentrée, à Castelnau-Montratier et à Moissac où le stand était bien fréquenté.



Outre les hôtels, les gîtes et chambres d'hôtes bien référencés, chaque commune pourrait prévoir un point d'accueil plus sommaire, public ou chez l'habitant, pour le randonneur solitaire ou en binôme cherchant ce type « ancien » d'accueil.

Les Run'heureux

Cette association qui vient de voir le jour, a pour objet principal l'organisation d'un évènement festif et convivial, centré sur la pratique de la course pédestre hors stade et de la randonnée.

Elle a été bâtie autour de valeurs qui nous sont chères :

- ✚ Respect des femmes, des hommes et de la différence,
- ✚ Faciliter l'accès à la pratique du sport aux personnes présentant un handicap,
- ✚ Vocation caritative,
- ✚ Enthousiasme, Passion, Convivialité, Solidarité,
- ✚ Respect des ressources naturelles, des territoires,
- ✚ Prohibition de toute substances dopantes.

1er Bureau :

Céline BENAYOUN, Présidente
Laurent BENAYOUN, Secrétaire
Vincent CARRIERES, Trésorier

"A Saute Clocher"

✚ Pourquoi ce nom ?

Le principe de la course consiste à passer par l'ensemble des points remarquables des trois communes de Pern, l'Hospitalet et Cézac. Il s'agit bien sûr de nos paysages, des points de vue qu'offre le relief de notre Quercy Blanc. Il s'agit aussi de traverser nos hameaux et nos villages au patrimoine bâti si typique. Et enfin, parmi ce patrimoine, quoi de plus emblématique que nos clochers.

« A Saute Clocher », signifie aussi pour nous gommer nos différences. Que chacune et chacun, même en situation de handicap, puisse profiter de l'ambiance d'une course, la vivre de l'intérieur, ressentir et partager les mêmes sensations, profiter de la majesté des sites qui seront parcourus.

C'est enfin porter un projet partagé par nos trois communes. Nous avons déjà bien sûr le RPI. Nos relations ne datent pas d'hier ! Ce projet inter-communal les enrichira.

Plus qu'une course, un évènement

Ce sera une journée nature, patrimoine, sportive, conviviale, solidaire avec les courses et randos comme catalyseurs.

✚ Les courses et randos

- Un Relais de 4 coureurs (34 km) : Départ et Arrivée à Pern. Il passera par Terry – Granejols –

l'Hospitalet – Cézac – St Clément. Un parcours en forme de « nœud papillon », le nœud est à Pern.



- Une course en individuel (12 km) Pern -Terry – Pern ouverte aux personnes présentant un handicap. En particulier aux handicapés physiques grâce à des Joëlettes. Sortes de chaises à porteur avec une roue centrale, leur manipulation nécessite trois personnes mais en fait une équipe d'au moins quatre coureurs doivent se relayer tout au long du parcours. Un vrai et beau défi solidaire !

- Des courses enfants qui se dérouleront autour de village de Pern.

- Une randonnée (14 km) sera aussi proposées. Partant de Pern, les randonneurs passeront par Granejols, l'Hospitalet et retour à Pern.

Les valeurs que nous défendons :

- Se dépasser pour soi **ET** pour les autres. Le partage et l'entraide pour offrir aux personnes présentant un handicap la possibilité de s'épanouir par le sport.

- Un évènement sportif, social **ET** caritatif : les bénéficiaires seront reversés à une association ou fondation.

✚ Autour du sport, les animations

Notre objectif : un rendez-vous convivial, festif et familial pour toutes et tous. Nous voulons un « Autour des courses » riche, afin que non seulement les coureurs mais aussi les accompagnants, visiteurs, spectateurs puissent prendre du plaisir, découvrir notre territoire et ses productions.

C'est pourquoi tous les départs et arrivées ainsi que le troisième relais sont organisés à Pern. Des départs échelonnés, pour une grande animation garantie toute la matinée sur l'aire de sport !

Des visites seront proposées : Moulin de Boisse, Chapelle St Clément, ...

Une buvette, des stands de producteurs permettront aux coureurs et visiteurs de se restaurer sur place avec des produits locaux ; de profiter des stands et animations, dont un vide-greniers.

✚ Vide-greniers

Le vide-greniers annuel organisé par « Les Canaillous du Quercy Blanc » sera en effet couplé à cet évènement.

**Une date à retenir,
le 15 septembre 2019**

Football Club du Quercy Blanc

En plus des très nombreuses rencontres des différentes équipes du club, l'année 2018 du FCQB a été marquée par les évènements suivants :



✚ Le loto annuel

Il a remporté un brillant succès à la salle des fêtes du Montat le Dimanche 7 Janvier. L'édition 2019 est prévue le dimanche 6 janvier à 14h30 à la salle des fêtes du Montat.

✚ Le traditionnel tournoi annuel des catégories jeunes (U6 à U13)

Il s'est tenu le jeudi 10 Mai sur les installations sportives de Castelnau avec la présence de 26 équipes. L'édition 2019 aura lieu le jeudi 30 Mai. Venez nombreux assister à cette sympathique

manifestation, le meilleur accueil vous sera réservé avec plateau repas et buvette sur le site.

✚ Enfin l'anniversaire des 40 ans du club

Il s'est tenu le samedi 9 Juin à la salle des fêtes du Montat. A cette occasion les actuels et anciens joueurs et dirigeants ainsi que les élus des différentes communes ont pu participer aux activités ludiques proposées l'après-midi avant de déguster un succulent jambon à la ficelle, après l'apéro concert des Bloody Guys. Le club du FCQB tiens à profiter de ce bulletin pour remercier les participants à cette journée conviviale

Le FCQB vous souhaite une bonne année 2019 et est impatient de vous retrouver autour des terrains de foot



Crèche Farandole



La crèche farandole est une crèche collective associative où l'implication des familles est primordiale. En effet, notre structure se compose d'un bureau de parents bénévoles qui contribuent au fonctionnement de celle-ci.

Nos locaux se situent dans l'ancien presbytère rénové et aménagé afin d'accueillir les enfants de 2 mois à 4 ans. L'agrément de la crèche permet d'accueillir actuellement 17 enfants au sein de la structure. La crèche est ouverte du lundi au vendredi entre 7H30 et 18H30. Une équipe de professionnels assure l'accueil des familles et de leurs enfants.

L'équipe est composée de deux éducatrices de jeunes enfants, une auxiliaires de puériculture, et de quatre animatrices petite enfance qui contribuent au développement des enfants tant sur le plan individuel que collectif. Pour cela, chaque jour les professionnels

La crèche dispose d'une salle principale permettant aux enfants de jouer librement, d'un coin repas et d'un parc sécurisé pour les tous petits. La salle est divisée en deux parties : un pour le jeu et l'autre pour la sieste des plus grands. La crèche dispose aussi d'un dortoir pour les bébés. La structure dispose d'un grand jardin ombragé au calme, aménagé avec des jeux qui permet aux enfants de profiter de la nature.



Ensuite, afin de contribuer au bon fonctionnement de la crèche, il est demandé à tous les parents de participer activement à la vie de la structure (entretien du linge, bricolage, tâches administratives,...).

Pour une demande d'inscription, il est nécessaire de prendre contact avec la directrice afin de convenir d'un rendez-vous et de prendre connaissance des conditions et formalités d'inscription.

Pour plus de précisions sur le fonctionnement se référer au règlement intérieur de la crèche ou contacter le 05 65 21 07 72.

L'équipe éducative reste à votre disposition pour des informations supplémentaires.



proposent aux enfants de multiples activités (peinture, chant, expression corporelle, ...) tout en veillant au respect des rythmes de chacun. Ils incitent les enfants à la verbalisation et les accompagnent dans l'acquisition de l'autonomie.

Des produits issus de l'agriculture biologique (fruits, laitages,...) sont proposés aux enfants lors des collations de la journée.

VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Bonjour à toutes et à tous

Cette année a vu la reprise de l'activité du Comité des Fêtes aussi modeste soit-elle .

Le Samedi 30 Juin 2018 une Fête a été organisée sur le thème de « la convivialité » : Le Feu de la Saint Jean. Une journée agréable et très ensoleillée avec le concours de pétanque et de quilles...



... suivi d'un repas grillades et soirée variété qui a réuni plus de 120 personnes.

La soirée s'est achevée par l'embrassement du bûcher et sa ronde autour du feu.

Merci à tous les participants pour leur présence montrant ainsi leur attachement à la vie de notre village, ainsi qu'aux bénévoles qui donnent de leur temps pour la réussite des manifestations.

Nous vous rappelons que toutes les personnes désireuses de nous rejoindre sont les bienvenues.
Nous vous attendons donc à notre :



Assemblée Générale

Le Vendredi 25 Janvier 2019

à 21 h à PERN

(lieu à préciser)

Nous comptons sur vous

Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019

ANNONCES ET DIVERS INFO

JIVANA : Cours de Yoga

Cours de yoga Iyengar ®

JIVANA

Yoga au Hangar
45170 PERN

Nathalie Bousquet
06 65 21 01 57
nathalie.bousquet@orange.fr

Lundi 9H30-11H
18H30-20H

Mercredi 9H30-11H
17H-18H30
18H30-20H

Vendredi 9H30-11H
11H30-13H

Ateliers:
3H de pratique
le WE, 1 fois par mois

Pratique récupérative
Dernier jeudi de chaque mois

Cours de yoga Iyengar ®

JIVANA

Yoga au Hangar
45170 PERN

Nathalie Bousquet
06 65 21 01 57
nathalie.bousquet@orange.fr

Lundi 9H30-11H
18H30-20H

Mercredi 9H30-11H
17H-18H30
18H30-20H

Vendredi 9H30-11H
11H30-13H

Ateliers:
3H de pratique
le WE, 1 fois par mois

Pratique récupérative
Dernier jeudi de chaque mois

Le Chalet du Bien-être



Le cadre idéal pour passer
un **moment inoubliable**
de relaxation et de détente ...
(1 heure ou une demi journée au choix)

Renseignez-vous des disponibilités et des tarifs.

MODELAGES A DISPOSITION :

- * Shiatsu
- * Tuina
- * Soins aux pierres chaudes
- * Soins énergétiques (MTC)
- * Soins aux huiles essentielles

**SEUL OU À PLUSIEURS VENEZ VOUS DÉTENDRE
ET PROFITER DE CE CHALET !**



LE++!
Jacuzzi
Cabine à infra-rouge




Prenez rendez-vous et contactez :

Rodolosse Christine
Fontanet - 46170 Pern - N°: 06 48 68 73 79
christine.rodolosse@live.fr

 Mieux-être dans le Lot
www.digitopuncture-therapeutique.fr

CCQB : Transport à la Demande



Quercy Blanc
communauté de communes

FONCTIONNEMENT
A compter du
02/01/2017

**TRANSPORT A LA
DEMANDE**



Procédures en 3 étapes:

- I. L'utilisateur prévient à l'avance le transporteur et ceci au plus tard la veille avant 17h00;
- II. Le transporteur prend en charge l'utilisateur à son domicile afin de le transporter à la destination définie préalablement ;
- III. Il récupère l'utilisateur à un lieu et une heure définis par avance afin de le reconduire à son domicile.

Ligne 1: Montcuq-Cahors
Communes:
Bagat-En-Quercy, Lascabanes, Le Boulvé, Fargues, Montcuq-en-Quercy-Blanc (Belmontet, Lebreil, Ste Croix, Montcuq, Valprionde), St Cyprien, St Daunes, St Matré, St Pantaleon, Saux.

	Montcuq	Cahors	Cahors	Montcuq
Mercredi	14h00	14h30	17h30	18h00
Samedi	9h00	9h30	12h30	13h00

☎ **Transporteur: CAPELLE VOYAGES**
05.65.35.04.49

Tarif:

5 € le trajet
soit 10 € l'aller et le retour.

Cette somme est à régler au transporteur lors de la montée dans le véhicule.

Ligne 2: Castelnau-Montratier-Cahors
Communes:
Castelnau Montratier - Sainte Alauzie, Cézac, Lhopitalet, Montlauzun, Pern, St Laurent-Lolmie, St Paul-Flaugnac (St Paul-de-Loubressac, Flaugnac).

	Castelnau-Montratier	Cahors	Cahors	Castelnau-Montratier
Mercredi	14h00	14h30	17h30	18h00
Samedi	9h00	9h30	12h30	13h00

☎ **Transporteur: RAYNAL VOYAGES**
05.65.23.28.28

ANNONCES ET DIVERS INFO

Aide à Domicile



Le service est notre raison d'être.
Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Maintien à domicile Portage de repas Services ménagers Garde d'enfants (+ 3 ans)

Appel gratuit **08 05 69 69 46**
www.lotaideadomicile.com
lad@epl-lad.org
Par courrier : LAD, 48 Rue Montaudié, 46000 Cahors

Pôle de Lalbenque

77, rue du marché aux truffes,
46230 Lalbenque

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h

Permanences locales

- Pôle de Lalbenque, 77 rue du marché aux truffes, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Castelnau Montratier, 14 rue Joffre, les 3 premiers mardis du mois de 9h à 13h.
- Limogne, mairie 1^{er} étage, les 3 premiers jeudis du mois de 9h à 12h30.

ADIL : Tout sur le Logement



Estelle Chinnici-Bousquet
ADIL 46
Directrice-conseillère juridique

(05) 65 35 25 41 Bureau
adil46@wanadoo.fr

<http://www.adil46.org/>

Numéros d'Urgence

- 18** : Pompiers
- 15** : SAMU
- 05 65 20 86 55** : Gendarmerie Castelnau Montratier-Sainte Alauzie
- 17** : Police Secours
- 112** : Toutes Urgences (sécuritaires, secours aux personnes, médical), dans toute l'Union Européenne
- 114** : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence ;
- 115** : urgence sociale (SAMU social) ;
- 116** : urgence sociale (enfants disparus).
- 119** : urgence sociale (enfance maltraitée) ;
- 05 61 77 74 47** : Centre antipoison Toulouse

BULLETIN MUNICIPAL 2018



Christian VERDUN



Dominique MEDARD



Jeanine et Claude DAVID

Invitation

Meilleurs Vœux
2019

Le Maire, le Conseil Municipal ainsi que le Personnel de la Mairie seraient heureux de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie de vœux qui se déroulera le

***Dimanche 20 janvier à 11h
à la Salle des Fêtes de Pern***

Une collation sera ensuite servie, pour prolonger cette rencontre d'un agréable moment de convivialité.